

# CHUZELLES

# INFORMATIONS

# MAIRIE



F  
L  
E  
U  
R  
S  
  
E  
T  
  
P  
A  
P  
I  
L  
L  
O  
N  
S  
  
C  
H  
I  
N  
O  
I  
S

早  
木  
菜



## S O M M A I R E

### I

<u>LA VIE DE LA COMMUNE - INFORMATIONS GENERALES</u>	Page
Le Mot du Maire	1
845 - 1995 11 Siècles d'Histoire	2
Hommage à Madame COLLION	4
Horaires SNCF - CARS	5
Déchetterie	8
Environnement	9
Permis de Construire	10
Garde Champêtre - OPAC ...	11
Boulangerie	12

### II

#### LE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunions des 5-7-95	1
" 21-7-95	4
" 8-9-95	7
" 19-9-95	11

### III

#### LE TRAVAIL DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

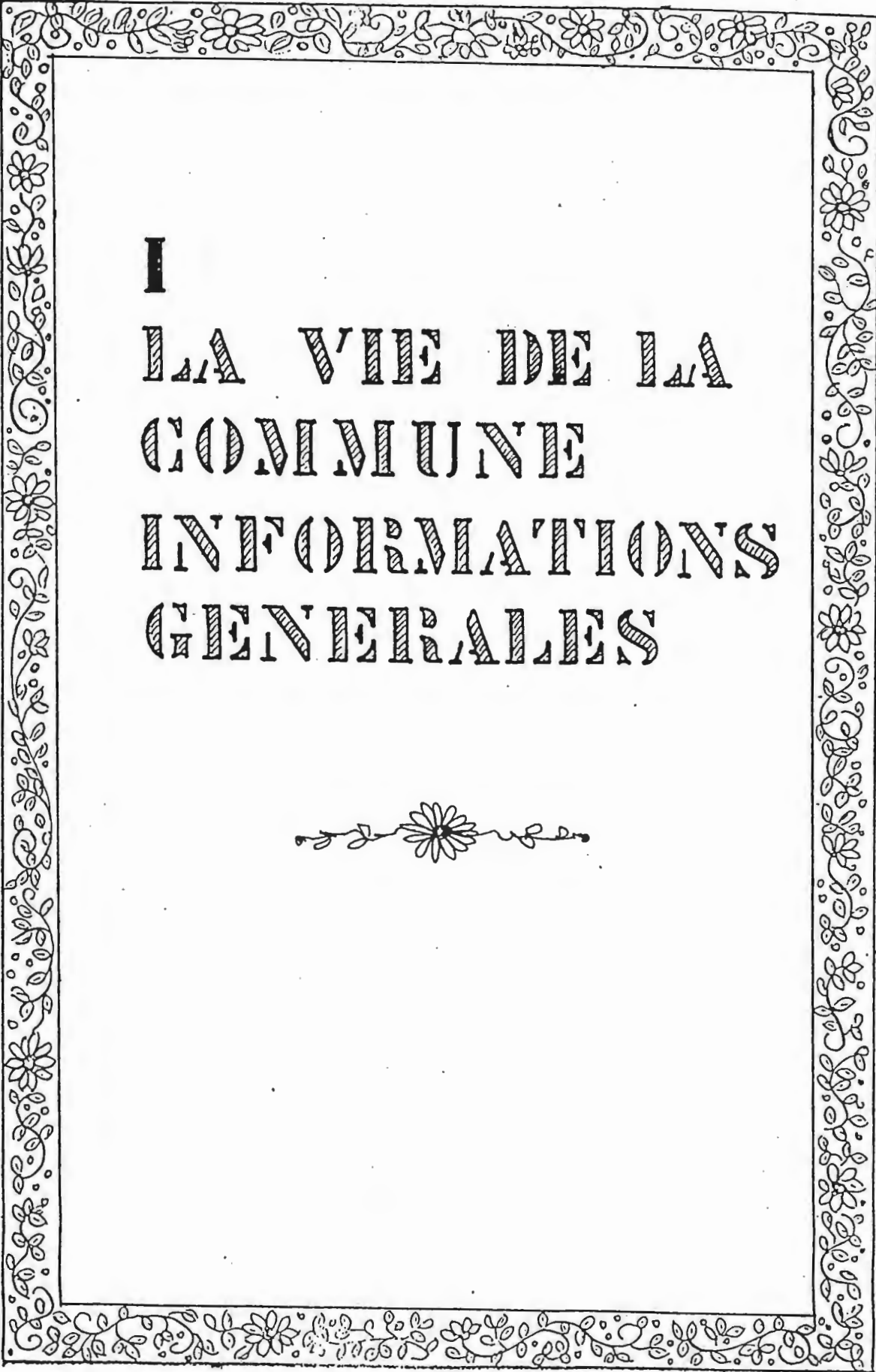
Sivom des 2 Cantons de Vienne	1
Tourisme - Patrimoine - Environnement	2

### IV

#### LE TRAVAIL DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Associations	1
Ecole de Musique	2
Calendrier des Manifestations 1996	3
Bibliothèque Municipale	6
Football Club	7
Centre Mille Loisirs	9
Club des Anciens	10
Sou des Ecoles	11
Commissions diverses	12
Commission Voirie	13
Commission Urbanisme	14
Comptes Administratifs	16
Concours Maisons Fleuries 1994	22





I  
LA VIE DE LA  
COMMUNE  
INFORMATIONS  
GENERALES



## LE MOT DU MAIRE

Après une courte trêve au mois d'août, les membres du Conseil Municipal ont repris leurs activités. Il est à noter que le mois de juillet a été en partie consacré à la mise en place des divers syndicats intercommunaux ; chaque membre nommé dans une commission a pu ainsi prendre connaissance des dossiers s'y rapportant.

Suite aux orages exceptionnels de la nuit du 27 au 28 juin et du dimanche 6 août 1995, je tiens à préciser que les élus quelles que soient les intempéries ne décrochent pas leur téléphone afin de ne pas être importunés. Mais leur ligne est très souvent occupée par les mêmes personnes trop impatientes d'une intervention, ceci malgré une première réponse que "l' élu en question est déjà sur les routes pour les secteurs de première urgence".

Alors, un peu de patience et aussi de correction, lorsque les élus viennent constater les faits ou dégâts causés.

Rentrée scolaire : le blocage d'une classe primaire annoncé au mois d'avril pour la rentrée de septembre a été confirmé.

Logements OPAC : La première tranche en cours devrait être terminée fin janvier. La 2ème et 3ème tranche suivront dès que l'OPAC aura les crédits nécessaires.

Assainissement, secteur des Pins : Les dossiers sont en cours pour un montant de 1 700 000 Frs TTC. Des demandes de subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Général et de l'Agence de Bassin, un emprunt sera nécessaire pour le financement de la part communale.

Aménagement centre village : Après quelques modifications du permis de construire avec création d'un mur déflecteur pour les eaux de ruissellement, les travaux devraient commencer dès novembre.

Il sera demandé à tous d'être très prudent pendant les travaux de terrassement, la circulation de poids-lourds dans le centre-village étant plus importante. Des consignes seront données ultérieurement à l'entreprise

Afin de déterminer le futur emplacement du Monument aux Morts, une réunion s'est tenue courant septembre en Mairie avec l'association des Anciens Combattants. A été retenue à l'unanimité la place de l'église contre le mur du cimetière.

Vous trouverez en parcourant ce bulletin les premiers travaux de la nouvelle équipe municipale.

Pour la présentation du bulletin Municipal "nouveau", la commission "Communication Information" a opté pour un aspect très proche de l'ancien mais avec une typographie améliorée grâce à la nouvelle photocopieuse et grâce au travail de frappe du secrétariat.

Pour accélérer la transmission des informations et mieux coller à l'actualité, la périodicité a été modifiée : 4 bulletins seront édités dans l'année. Un système de "Flash-Info" au coup par coup complétera le bulletin selon les besoins.

## 845 - 1995

Plus de 11 siècles séparent ces deux dates. En effet, 1150 années se sont écoulées entre un document daté de 845, (Charte du cartulaire de Cluny, donnée par Mayoud) révélant l'existence de notre village, et ce dernier bulletin municipal.

Bien que des traces de l'Epoque Romaine se situent sur notre commune et à proximité immédiate, bien qu'une tradition situe sur Chuzelles une église Saint Romain où auraient été transférés des corps de saints martyrs au Vè siècle (425), nous n'avons pas d'éléments attestant l'existence de Chuzelles avant 845, date à laquelle apparaît son nom latin de "villa caucilla".

C'est pourquoi le Conseil Municipal retenant 845 comme date de naissance de Chuzelles veut marquer et fêter, en ces années 1995-1996 les 1150 ans de Chuzelles.

Les membres des Commissions : "Patrimoine, Fêtes et Sports, Associations", au nom du Conseil Municipal, envisagent en concertation plusieurs manifestations pour fêter cet événement.

Dans un premier temps, à l'occasion des "Journées du Patrimoine" consacrées cette année à l'église Saint Hippolyte (Saint patron du village) qui se sont déroulées fin septembre début octobre, ont été lancées officiellement les festivités qui se clôtureront le 14 juillet 1996 à la suite des Jeux de la Sévenne.

Les thèmes retenus pour fêter cet événement sont :

### "LE MOYEN AGE" :

- Vie et coutumes
- Histoire et traditions
- Art et religion

Sont envisagés :

- une exposition sur la vie de la commune du moyen-âge à nos jours avec trois aspects :

- . Imaginons Chuzelles en 845.
- . Chuzelles à travers les âges (photos-cartes postales-croquis)
- . Exposition d'images d'archives .

Avec le concours de tous, petits et grands, peintres, dessinateurs, barbouilleurs, gribouilleurs, sculpteurs sur pierre, bois, fer ou autre, avec la participation des associations chuzelloises et des écoles...

- une soirée culturelle : chant/musique/poème/théâtre...

- une journée moyen-âge : "On arrête le temps et on vit au moyen-âge l'espace de quelques heures" Costumes d'époque, marché aux produits du terroir, saltimbanques, défilé ou parade des chevaliers etc... (13 juillet)

- les Jeux de la Sévenne sur le thème de la CHEVALERIE avec repas (14 juillet)

Il est envisagé aussi de créer les armoiries de Chuzelles, de lancer un concours "photo" débouchant sur une expo et création de cartes postales et de prospecter du côté de Riez, commune des Alpes de Haute-Provence, dont Saint Maxime a été l'évêque, en vue d'une éventuelle démarche de "jumelage", par exemple pour un pèlerinage commun. Le Maire de Riez est d'ores et déjà intéressé par cette démarche.

Sont à l'étude un ou des concerts avec la chorale et l'harmonie, un grand repas médiéval communautaire, le regroupement de tout ce qui a été publié sur Chuzelles...

Il s'agit là d'une liste ouverte où on pourra retrancher, ajouter, modifier, selon les propositions qui seront faites.

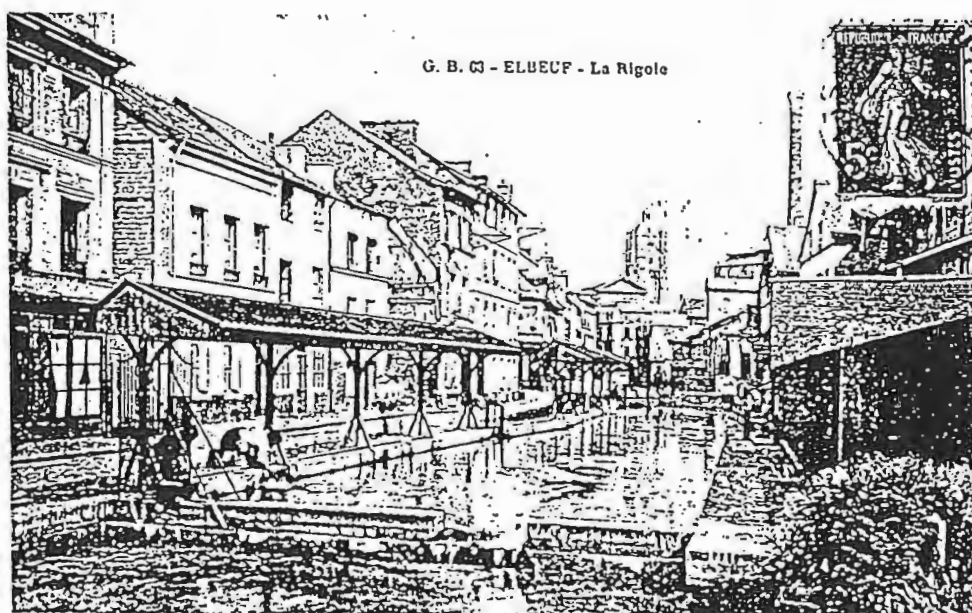
Nous encourageons toutes les associations, lors de leurs manifestations annuelles à mettre l'accent d'une façon ou d'une autre sur cette commémoration.

Nous appelons donc toutes celles et tous ceux qui peuvent et veulent participer à l'élaboration, à la mise en place et au bon déroulement de ces différentes manifestations à prendre contact en Mairie avec les membres des commissions pré-citées.

D'avance nous vous remercions.

Grande réunion pour commencer à préparer ensemble les Jeux de la Sévenne et l'anniversaire de Chuzelles.

le vendredi 24 novembre 1995 en Mairie à 20H30





## DECES DE MADAME COLLION

Née à Serpaize, plus exactement à Vilette-Serpaize puisque Serpaize n'existait pas en tant que commune, deux mois avant le début de ce siècle, Madame Anne SIMIAN épouse COLLION s'est éteinte le 27 août dernier.

Elle était venue à Chuzelles en 1907, puis s'était mariée à Joseph COLLION, né à la Devillière.

Après quelques courtes années à Vourles et aux Côtes d'Arej, ils étaient venus s'installer à Chuzelles et tenaient l'ancienne épicerie - hôtel - restaurant sur la place du village, dans l'actuelle maison VAGANAY.

Madame COLLION fût, d'une certaine façon, la première "cantinière", puisqu'elle assurait le repas des enfants qui venaient à l'école depuis les hameaux.

Madame et Monsieur COLLION furent aussi les premiers artisans de ce qu'on appelle aujourd'hui le "tourisme vert" : on venait non seulement de Vienne respirer le bon air mais même de Paris. Les occupations ne manquent pas : dépôt de fruits (clos et vergers sont nombreux à l'époque), une ou deux chambres encore pour les pensionnaires de l'été, assurances, torréfaction de café, poste à essence, etc...

C'est en 1948 qu'ils traversent la place et la route pour tenir le même commerce (mais cette fois avec débit de tabac et presse) que celui que nous connaissons actuellement.

Une fois leur retraite prise en 1963, ils fondèrent, avec Mme et Mr NATIVEL, le Club des Anciens dont Madame COLLION faisait toujours partie de coeur, sans pouvoir s'y rendre.

Madame COLLION avait vu s'éteindre son mari, puis son fils Raymond un an et demi avant elle. Elle avait ressenti comme injuste cette épreuve qui ne s'inscrivait pas dans l'ordre des choses.

Après s'être fixé comme ultime but la grande rencontre de la famille SIMIAN qui se tient tous les 5 ans, elle s'était progressivement affaiblie dans la chaleur de l'été, entourée de l'attention affectueuse des membres de sa famille, acceptant et redoutant à la fois la fatigue imposée par telle ou telle visite.

La Municipalité tenait à rendre un hommage à celle qui était l'une de nos deux doyennes, qui n'était pas sans en éprouver une certaine fierté et qui enfin avait été longtemps liée à la vie du village.

SEMAINE

Table of train schedules for the week (SEMAINE) between Lyon and Valence, listing various stations and their arrival/departure times.

- List of conditions and notes for the train services, including days of operation (du lundi au vendredi, du lundi au samedi) and specific service details (horaires en italiques, pendant les périodes de travaux).

166

DIMANCHES ET FETES

Table of train schedules for Sundays and Festivals (DIMANCHES ET FETES) between Lyon and Valence, listing stations and times.

- List of conditions and notes for the Sunday and festival train services, including specific dates and times (43 ne circule pas les 1er nov et 8 mai, 45 circule les 11 nov et 16 mai).

167



HORAIRES APPLICABLES DU 29 AOÛT 1995 AU 31 JUILLET 1996.

**213 VALENCE - ROMANS - VIENNE - LYON**

Transporteur : T.V.R.A.

LMMe JV	Jours de circulation Période scolaire	LMMe JV
LMMe JV	Jours de circulation Période vacances scolaires	LMMe JV

08.35	VALENCE	18.30
09.00	ROMANS-SUR-ISERE	18.05
09.39	ST-VALLIER	17.26
09.52	ST-RAMBERT-D'ALBON	17.13
10.02	LE PEAGE-DE-ROUSSILLON	17.04
10.12	AUBERIVES-SUR-VAREZE	16.54
10.18	REVENTIN-VAUGRIS	16.48
10.30	VIENNE Gare routière	16.35
10.44	SEYSSUEL Eglise	16.21
10.48	LYON Les Pins RN 7	16.17
11.38	LYON Gare Perrache	15.30

**CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES**

Académie de Grenoble
Rentrée scolaire : 5 septembre 1995
Vacances de Toussaint : du 26/10/95 après la classe au 06/11/95 le matin
Vacances de Noël : du 23/12/95 après la classe au 08/01/96 le matin
Vacances d'hiver : du 24/02/96 après la classe au 11/03/96 le matin
Vacances de printemps : du 13/04/96 après la classe au 29/04/96 le matin
Vacances d'été : à partir du 29/06/96 après la classe

**276 VALENCIEN - LUZINAY - VIENNE**

TLJ sf DF	TLJ sf DF	S	LMMe JV	Jours de circulation Période scolaire	LMMe JV	S	Me S	LM JV	LM JV	LMMe JV
TLJ sf DF	S	LMMe JV	Jours de circulation Période vacances scolaires	LMMe JV	S	S				LMMe JV
1	5		2	Renvoi à consulter	6		1-3			1-4
21	41	66	81	N° de courses	11	36	51	71	91	111

06.55	08.10	11.20	13.24	ST-JUST-CHALLEYSSIN Bascule	08.10	11.35	12.45	16.50	17.44	18.55
07.05	08.20	11.30	13.34	VILLELLE-DE-VIENNE Place	08.05	11.28	12.35	16.40	17.40	18.45
07.12	08.27	11.37	13.41	CHUZILLIS Les Serpantières	07.57	11.20	12.28	16.30	17.33	18.38
07.15	08.30		13.44	SERVAIZE Village			12.26	16.25	17.27	18.35
07.21	08.35		13.51	VIENNE Les Guillemottes			12.23	16.20	17.26	18.28
07.40			13.56	VIENNE Place St-Louis						
07.45	08.55	11.55	13.59	VIENNE Gare routière	07.45	11.05	12.15	16.10	17.15	18.20

- 1- En période scolaire correspondance en Gare routière pour le collège PONSARD et le lycée Technique de VIENNE.
- 2- Ce service est en provenance de LYON PERRACHE Gare routière, départ : 12 h 15.
- 3- Les mercredi et samedi, ce service est prolongé jusqu'à LYON PERRACHE Gare routière, arrivée : 14 h 17.
- 4- Ce service est prolongé jusqu'à LYON PERRACHE Gare routière, arrivée : 20 h 11.
- 5- Ne fonctionne que le samedi du 14 juillet au 31 août.

**205 COMMUNAY - TERNAY - CHASSE-SUR-RHONE - VIENNE**

Transporteur : CARS FAURE

S	Jours de circulation Période scolaire	S	
S	Jours de circulation Période vacances scolaires	S	
1	Renvoi à consulter	1	

08.30	COMMUNAY Limon	11.51
08.32	COMMUNAY Poste	11.49
08.33	COMMUNAY Place	11.48
08.38	TERNAY Villeneuve	11.43
08.40	TERNAY Mairie	11.41
08.43	TERNAY Chassagne	11.38
08.45	CHASSE-SUR-RHONE Flévioux	11.36
08.50	CHASSE-SUR-RHONE Château	11.31
08.52	CHASSE-SUR-RHONE Eglise	11.29
08.54	CHASSE-SUR-RHONE Mairie	11.27
09.00	SEYSSUEL Place	11.21
09.01	SEYSSUEL RN 7	11.20
09.06	VIENNE Gare routière	11.15

**279 VIENNE - ST-SYMPHORIEN-D'OZON - LYON**

Transporteur : T.V.R.A.

TLJ sf DF	TLJ sf DF	DF	LMMe JV	TLJ sf DF	TLJ sf DF	DF	TLJ sf DF	LMMe JV	Jours de circulation Période scolaire	TLJ sf DF	TLJ sf DF	TLJ sf DF	DF	TLJ sf DF	LMMe JV	TLJ sf DF	TLJ sf DF	DF
TLJ sf DF	TLJ sf DF	DF	LMMe JV	TLJ sf DF	TLJ sf DF	DF	TLJ sf DF		Jours de circulation Période vacances scolaires	TLJ sf DF		TLJ sf DF	DF	TLJ sf DF	LMMe JV	TLJ sf DF	TLJ sf DF	DF

06.15	08.25	09.30	10.30	11.15	12.15	13.50	16.55	17.07	18.10	VIENNE Gare routière	07.30	10.20	09.27	10.52	13.43	16.35	17.23	18.40	19.07
06.27	08.39	09.43	10.44	12.29	14.04	16.48	17.52	18.24		SEYSSUEL Eglise	07.14		09.13	11.39	13.28		17.08	18.27	18.54
06.30	08.43	09.47	10.48	12.33	14.08	16.52	17.56	18.28		LES PINS RN 7	07.10	10.01	09.09	10.35	13.24	16.15	17.04	18.23	18.50
06.35	08.47	09.50	10.52	12.37	14.12	16.55	18.00	18.32		COMMUNAY Poste	07.06		09.05	11.32	13.20		17.00	18.20	18.47
06.40	08.52	10.00	11.00	12.45	14.20	17.00	18.05	18.37		TERNAY Mairie	07.01	10.00	09.00	10.28	13.15	16.05	16.55	18.16	18.43
06.50	09.02	10.04	11.07	12.52	14.27	17.10	18.15			ST-SYMPHORIEN-D'OZON	06.51	06.55	08.50	11.18	13.05	16.07	16.45	18.06	18.33
07.25	09.37	10.37	11.38	13.27	15.02	17.49	18.50			LYON Gare Perrache	06.20	06.30	08.35	10.55	12.30	15.00	16.00	17.30	18.00

I  
N  
F  
O  
-  
D  
E  
C  
H  
E  
T  
T  
E  
R  
I  
E

**Aujourd'hui, c'est un vrai service !...** qui a enregistré plus de 9000 apports en 1994... avec 400<sup>T</sup> de gravats - 92<sup>T</sup> de métaux - 66<sup>T</sup> de papier - 22<sup>T</sup> de verre - 6<sup>T</sup>5 d'huile - plus de 300<sup>T</sup> de déchets verts et 340<sup>T</sup> de déchets divers 3ème catégorie.

*Coût annuel 1994 pour les 4 communes :*

*Investissement : 126 015 F - Fonctionnement : 143 253 F*

**Demain pour qu'il reste ce qu'il est,** et avec la ferme intention de l'améliorer financièrement et en fonctionnement, certaines décisions ont été prises auxquelles chacun des bénéficiaires est invité à apporter sa collaboration constructive.

- Jours d'ouverture - Pour étaler les apports très nombreux du samedi : ouverture supplémentaire le mercredi matin.

*Rappel : Lundi 14 h à 18 h ; mercredi et samedi 10 h à 13 h / 14 h à 18 h*

- Pièce d'identité - Trop de voitures immatriculées à l'extérieur du département se présentent à la réception ... **une pièce d'identité sera demandée** en plus de la carte individuelle.

- Gros tonnages - Rappelons que ce service a été créé pour recevoir les déchets encombrants des ménages, nous dépassons les quotas alloués. Les gros volumes et tonnages **seront refoulés** vers une décharge agréée (Vienne).

- Déchets verts - Ne seront acceptés que les déchets verts admis par le broyeur. **Elimination** des troncs pouvant être brûlés en cheminée ; des sacs plastiques renfermant de la pelouse, de la terre, des pierres et des résidus du nettoyage des allées.

Seules ces conditions respectées nous permettrons le placement difficile du compost.

- Prochainement - Nous serons en mesure de recevoir des vêtements recyclables.

## **ENVIRONNEMENT – DECHETS DIVERS**

Nous nous permettons de rappeler qu'il existe :

- une déchetterie à Villette de Vienne
- un ramassage hebdomadaire des ordures ménagères
- une benne à verre
- une benne à plastique transparent
- deux bennes à vêtements HUMANA

**NE MELANGEONS PAS TOUT !!!**

Evitons de déposer des ordures ménagères ou des cartons aux pieds des bennes à verre. Si elles sont pleines, ne déposons pas le surplus à côté d'elles ; pensons au danger que représentent verres et débris de verre pour les enfants qui fréquentent le Mille Club.

Pensons à l'exemple qui leur est donné !

+++++

## **ENVIRONNEMENT ET DEPOTS SAUVAGES D'ORDURES**

Il nous a été signalé qu'un véhicule avait déchargé des déchets végétaux à proximité d'un étang privé. De même, il n'est pas rare de trouver toutes sortes de déchets lors de nos promenades dans les bois.

Les dépôts sauvages d'ordures sont répréhensibles aux yeux de la loi et des contraventions ont déjà été adressées aux auteurs.

++++++

## **ENVIRONNEMENT ET RESPECT DES CULTURES**

Nous avons, pour un certain nombre d'entre nous, délibérément choisi de venir vivre à Chuzelles, attirés par le "cadre rural" fréquemment évoqué de notre commune. Beaucoup affirment et revendiquent ce choix.

Ce choix implique évidemment un élémentaire respect des cultures, récoltes et du travail permanent de la part des agriculteurs. Aussi est-il bien malvenu d'empiéter sur les champs et de provoquer des dégâts qui s'aggravent au fur et à mesure des passages répétés. A plus forte raison, évitons de faire ou de laisser faire du VTT ou du 4 X 4 à travers champs, surtout quand on ne fait pas bien la distinction entre l'herbe des prairies et le blé qui pousse. De même, si nous voulons qu'un jour des passages soient tolérés pour les promenades à cheval, passons toujours en limite de culture.

Il est tout aussi intolérable que les dégradations aillent jusqu'à couper des clôtures risquant de provoquer de très dangereuses divagations de bovins ! Le respect de l'environnement concerne aussi les terrains agricoles.

PERMIS DE CONSTRUIRE 1995

DATE	NUMERO	NOM - PRENOM	ADRESSE	NATURE	INSTRUCTION
26/04/94	4001	POULET J.Marie	Les Dauphines	Réserve Eau	10/07/94
03/01/95	V 1001	HOMMAYS Bruno	La Combe	Rénovation	21/03/95
07/02/95	V 1002	BUTHION Roger	Les Serpaizières	Extension	
17/02/95	V 1003	CIBRARIO Claude	Le Village	Extension	30/03/95
17/03/95	V 1004	PERROUSSET Pierre	Boussole	Extension	20/04/95
18/04/95	V 1005	NAVARRO Jean Bernard	Le Rival	Garage	19/06/95
09/05/95	V 1006	BOITEUX-LEVRET André	Les Pins	Constr.Neuve	28/08/95
15/05/95	V 1007	SCAPPATICCI Serge	Boussole	Constr.Neuve	21/08/95
19/05/95	V 1008	BROYER Lucien	Pleine Campagne	Extension	19/06/95
01/06/95	V 1009	JARICOT Thierry	Chemin du Royer	Constr.Neuve	28/08/95
06/06/95	V 1010	HYVERNAT Hubert	Le Village	Constr.Neuve	22/07/95
14/06/95	V 1011	AJC Constructions	Le Village	Modificatif	19/07/95
19/06/95	V 1012	MOURIER Jean Paul	Pauphile	Extension	02/10/95
22/06/95	V 1013	PERROUD Jean Claude	Pauphile	Couv.Terrasse	19/07/95
10/07/95	V 1014	GARNIER François	Chemin du Royer	Constr.Neuve	02/10/95
17/07/95	V 1015	PIERROT Gérard	Chemin du Royer	Constr.Neuve	02/10/95
20/07/95	V 1016	ROIRON Jean Philippe	Chemin du Royer	Constr.Neuve	02/10/95
09/08/95	V 1017	MARTINHO Michel	Pauphile	Garage	
23/08/95	V 1018	BAUTISTA	Le Clos des Mésanges	Constr.Neuve	
29/08/95	V 1019	RIGOLLIER Thierry	Pauphile	Constr.Neuve	
25/09/95	V 1020	CHARANSOL Jacques	Le Clos des Mésanges	Constr.Neuve	

## LE GARDE CHAMPETRE

Au cours de précédents bulletins, le rôle du garde champêtre a déjà été évoqué. L'une de ses fonctions consiste notamment à assurer la police rurale et municipale. Et, faire respecter la loi est loin d'être toujours facile, surtout si l'on veut privilégier la prévention.

"La police des campagnes est placée", dit le code des communes, "sous la surveillance des gardes champêtres" (art. 132-1).

Ne nous étonnons donc pas de voir le garde effectuer des tournées de surveillance et de repérage sur l'ensemble du territoire communal, parfois accompagné du maire et d'un adjoint dont il est en droit de solliciter le concours. Sa présence est pour tous une garantie du bon ordre, de la bonne marche des choses dans la commune.

## LOGEMENTS LOCATIFS

Le 8 septembre dernier, la première pierre des logements locatifs était posée lors d'une sympathique cérémonie.

Depuis les travaux vont bon train et dès le début du printemps, cinq jeunes ménages de Chuzelles, retenus parmi les nombreuses demandes, pourront emménager dans les 2 T4 et 3 T3 réalisés.

La seconde tranche de 10 logements devrait voir le jour courant 96 et 97.

## OBJETS TROUVES

ont été apportés en Mairie et n'ont jamais été réclamés les objets suivants :

- 4 ensemble de clés
- 2 paires de lunettes avec étuis
- 1 antivol.





B O U L A N G E R I E - P A T I S S E R I E

M O R A N D - T E L 7 4 - 5 7 - 9 9 - 5 9

Nous avons la chance d'habiter un village où il y a une boulangerie où l'on fait du vrai pain, du bon pain artisanal.

Le pain tout le monde le sait est bon pour la santé, alors William et Dominique MORAND sont à l'écoute des Chuzellois et font le maximum pour contenter leur clientèle.

Ils vous proposent différentes sortes de pain :

    pain au noix  
    pain au lard  
    painaux olives  
    pain de seigle  
    pain complet  
    pain de son  
    pain au chorizo  
    pain aux graines de sésame  
    pain au 6 céréales  
    pain bucheron  
    pain de courge  
    pains individuels personnalisés  
pain de toute forme : escargot, hérisson, tortue, etc...

B O U L A N G E R I E O U V E R T E

T O U S L E S J O U R S - 6h à 19h 30

D I M A N C H E - 6h à 12h30

F E R M E T U R E H E B D O M A D A I R E - L E L U N D I

William MORAND vous propose également une gamme importante de gateaux. N'hésitez pas à passer vos commandes.

A decorative border with a repeating floral and vine pattern surrounds the central text.

**II**  
**LE TRAVAIL**  
**DU CONSEIL**  
**MUNICIPAL**



L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le cinq juillet, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 juin 1995

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND, LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, RATTON, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ,

MMES AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS A, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER.

SECRETARE : Madame Edith AURIC.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

CANTINE SCOLAIRE :

Par délibération en date du 15 décembre 1993, le restaurant scolaire est sous Régie Municipale à compter du 1er janvier 1994.

Dans ces conditions, il convient de nommer un Régisseur et un régisseur suppléant conformément au texte de l'arrêté du 28 août 1989 remplacé par l'arrêté interministériel du 14 août 1993.

Quelques explications sont demandées.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le choix de :

- Mr Jean-Noël REGAL comme REGISSEUR
- Mr Joseph PLANTIER comme REGISSEUR SUPPLEANT.

En raison de la responsabilité qui incombe au Régisseur, Monsieur le Maire propose d'accorder à celui-ci une indemnité de responsabilité fixée par l'arrêté du 28 mai 1993.

Monsieur Jean-Noël REGAL accepte sous réserve de renseignements supplémentaires et du règlement du problème de l'assurance.

CONSEILLER - DELEGUE :

Monsieur le Maire informe son Conseil qu'il conviendrait de nommer un conseiller-délégué.

En effet, le Code des Communes, notamment l'article L122-11, confère au Maire, sous sa surveillance et sa responsabilité, le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints à un membre du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Christiane TERRIER Conseiller-délégué à l'Urbanisme compte tenu de son expérience. Accepté par l'Assemblée à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT MONTFERRAT ET RECOURS :

Monsieur le Maire retrace l'historique de la situation.

Des problèmes de saturation de champs d'épandage étant apparus dans ce secteur, un dossier a été déposé le 29 septembre 1994 auprès du Conseil Général pour obtenir une subvention.

Subvention de 30 % sur un montant subventionnable de 230 000 Frs (soit 69 000 Frs) accordée le 3 février 1995.

Devis DDE : 272 780 Frs TTC

Devis ROMET : 175 166 Frs TTC

Les habitants du secteur ont proposé de prendre en charge la différence entre le montant de la subvention et le coût des travaux.

Il conviendra sans doute d'officialiser une convention avec les propriétaires concernés et de veiller à une juste répartition. Il reste entendu que la Commune gère les travaux et que le réseau deviendra propriété communale.

Accord est donné par le Conseil Municipal au Maire pour poursuivre le montage du dossier.

#### P.O.S. :

Monsieur le Maire explique que lors de la dernière révision du P.O.S. approuvée le 13 décembre 1994, il y a eu erreur de zonage sur des parcelles situées à Montferrat et Recours.

Une mauvaise lecture de numérotation de parcelle a abouti au classement par erreur d'une autre parcelle.

Pour remédier à cet état de fait, il convient d'effectuer une nouvelle enquête publique aux fins de modification. Elle sera consacrée uniquement à cette rectification.

Dans ces conditions, demande sera adressée auprès du Tribunal Administratif pour la nomination d'un Commissaire-Enquêteur de façon à ce que l'enquête puisse avoir lieu à la rentrée de septembre.

Le Conseil donne son accord.

#### URBANISME :

OPAC : Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilles BOURGUIGNON, Adjoint à l'Urbanisme. Ce dernier dresse l'état d'avancement des travaux.

La première tranche vient d'être lancée.

Une installation de défense-incendie devra être implantée pour la deuxième tranche prévue.

Les problèmes d'assainissement et d'eaux pluviales, compte-tenu de la configuration et de la nature du terrain, demanderont une étude précise. Une solution globale devra être trouvée qui s'appuiera sur la future Carte des Aléas.

#### DIVERS COURRIERS :

Par courrier du 7 juin 1995, un particulier demande le remboursement de sa participation aux travaux d'assainissement. Le réseau de CHUZELLES étant relié à la station d'épuration de VIENNE, la somme forfaitaire de 8000 F. exigée à l'époque (1989) ayant été établie en tenant compte de la déduction des frais nécessités par l'installation d'un champ d'épandage, le Conseil estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande.

Par courrier du 22 mai 95, un particulier informe de la présence d'un poteau en béton abandonné en bordure de la RN 7. La gêne, voire le danger présenté par ce poteau a été signalée à la DDE. Le Maire, de son côté, attirera l'attention de cet organisme sur le problème créé.

Par courrier du 24 juin 95, un artisan de COMMUNAY confirme son projet de production de fleurs à couper et de conifères à croissance rapide. Il souhaite, en outre que lui soit accordée une bande de terrain constructible située dans une zone NC. Dans cette zone, seules les constructions liées à une exploitation existante de type agricole peuvent être autorisées. Dans ces

conditions, sans nier l'intérêt d'une telle activité, aucune autorisation de construction ne pourra être accordée avant la mise en route de la culture et avant constatation d'une activité régulière et continue .

Par courrier du 7<sup>5</sup> juillet 95, un particulier attire l'attention sur les problèmes liés aux coulées de boue sur le chemin de la Combe, à la circulation accrue à très grande vitesse ainsi qu'aux odeurs se dégageant des regards. Monsieur le Maire a constaté que la chaussée était effectivement déformée. Les odeurs pourraient venir d'un rejet d'eaux usées à contrôler. Quant aux problèmes de vitesse, il apparaît difficile de trouver une solution immédiate et efficace . Une amélioration de la chaussée est toutefois envisageable lors d'un programme d'assainissement dans ce secteur.

#### PLUIES TORRENTIELLES DU 28 JUIN :

Des dégâts ont à nouveau été provoqués au niveau des Serpaizières par débordement du BIEF. Les facteurs en cause sont nombreux. Appel sera fait au SYNDICAT DES 4 VALLEES pour accélérer la prise en compte de ces problèmes. Un courrier a été adressé au Préfet pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et de zone sinistrée pour le secteur concerné. Une demande de subvention pour réparation des dégâts sur la route des Serpaizières a été adressée au Conseil Général.

#### PHOTOCOPIEUR :

Monsieur le Maire passe la parole à Mlle CARPET. L'achat d'un nouveau photocopieur pourrait être envisagé pour couvrir les besoins de la mairie et de l'école élémentaire. Il pourrait, en outre, servir à l'édition du bulletin municipal. Prix TTC 71 350 F. - Avec crédit bail : 1 636 F TTC par mois sur 5 ans. L'entretien reviendrait à 17 centimes la copie en cas d'achat et à 20 centimes en cas de crédit bail. Il sera fait appel à d'autres sociétés pour d'autres devis.

#### ECOLES :

Pour préserver la tranquillité du voisinage et les bons rapports il apparaît nécessaire de déplacer le filet de tennis.

#### DIVERS :

DECHETTERIE : nombre d'entrées en MARS 95 : 206 ; en AVRIL : 242 en MAI : 262.

CENTRE DE SECOURS : 4 interventions en MAI 95.

PLAN PALOMAR : dans le cadre de ce plan, le Préfet de Région a inscrit une nouvelle mesure consistant à conseiller aux usagers de l'autoroute A 7001 au nord de VIENNE de se rabattre sur la RN 7 afin de rejoindre l'autoroute A 46 à l'échangeur de COMMUNAY lorsque l'autoroute A 7 est saturée entre VIENNE et TERNAY. Une réunion a eu lieu à la subdivision de l'Equipement de VIENNE. Le délestage serait pour les journées du 28 et 29 juillet, 7, 12, 19 et 26 août 1995.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

II -3Le Maire,

J. PLANTIER



L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le vingt et un juillet, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 juillet 1995

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, RATTON, REGAL, RODRIGUEZ,

Mmes AURIC, CARRET, PRAS A, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER.

EXCUSES : Mme GARDAIS, MM FLAMAND ET ROCHE ont donné procuration

SECRETAIRE : Marie-Thérèse CARRET

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Il signale qu'à l'issue des élections municipales, les commissions doivent être renouvelées.

#### S I V U

Après l'élection des membres du bureau par les représentants des communes adhérentes, il y a lieu de procéder à l'élection des délégués des commissions constituées au sein de ce syndicat.

Il a été proposé les noms suivants :

- URBANISME/HABITAT : Titulaire : CARRET Marie-Thérèse  
Suppléant : GARDAIS Michèle
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Titulaire : CARRET Marie-Thérèse  
Suppléant : AURIC Edith
- AGRICULTURE : Titulaire : PRAS Anne-Renée  
Suppléant : CARRET Marie-Thérèse
- TOURISME : Titulaire : ROCHE Gilbert  
Suppléant : ALLARD Patrick
- VIE QUOTIDIENNE : Titulaire : CARRET Marie-Thérèse  
Suppléant : RAULIN Marielle

Après en avoir délibéré, ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

#### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Le C.C.A.S. est composé de 4 membres du Conseil Municipal, du Maire ainsi que de 4 membres externes représentant les associations d'aide familiale (ou associations familiales), de personnes âgées, d'handicapés, les services sociaux ou les services étant en relation étroite avec eux.

Ont été proposés : Mme PRUNIER Chantal, M. CARRET Pierre, M. FRANCE Robert, Mme MARLIER Chantal.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement Mme CHARDON Marie-Antoinette de sa participation durant de nombreuses années, à cette commission.

Propositions adoptées à l'unanimité.

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS** : Cette commission doit être impérativement renouvelée dans les 2 mois qui suivent l'élection des conseillers municipaux. Elle est appelée à siéger notamment pour émettre des avis sur la classification des constructions nouvelles, des additions de construction, des modifications apportées aux propriétés bâties ou non bâties. Les membres sont nommés par le Directeur des Services Fiscaux de l'Isère au vu d'une liste présentée par chaque commune en nombre double. Elle est composée de 6 commissaires titulaires ainsi que de 6 suppléants, (dont 2 membres extérieurs à la commune de CHUZELLES). Ont été proposés : (bon nombre de candidats ont été reconduits)

#### **COMMISSAIRES**

MM. BLAIN Albert, BRUMANA Gilbert, CARRET Pierre, CHANAL Christian, CORDIER Jean, DE BELVAL Joseph, EYMIN Claude, LABBE Edouard, PALIN Henri, RIVOIRE Gilbert de SEYSSUEL, TRUCHET Marcel et Mme RICHARD Marie-Antoinette.

#### **SUPPLEANTS**

MM. ABEL-COINDOZ Jacques, BOUVET Lucien, BRUN Antoine, DELORME Michel, FOREST Edmond, JAMAIS Roger, LEYZIN Robert, MOUSSIER Henri de SIMANDRES, RIGOLLIER Roger, SIMON André, TOURNIER Christian et Mme BUTHION Germaine.

Propositions adoptées à l'unanimité.

#### **SYNDICAT HYDRAULIQUE DES 4 VALLEES**

Les communes de MEYRIEU LES ETANGS et de Ste ANNE S/GERVONDE désirant entrer dans le syndicat, leur adhésion est soumise à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des communes déjà adhérentes. Aucun membre n'émettant d'objections, l'adhésion de ces deux nouvelles communes a été approuvée à l'unanimité.

#### **LOGEMENTS OPAC**

Les travaux avançant très régulièrement, Monsieur le Maire évoque une manifestation amicale pour la pose de la première pierre de cet immeuble. La date du 9 septembre a été retenue si l'ensemble des participants est d'accord.

#### **ASSAINISSEMENT**

Un élu sollicite des précisions quant à l'état d'avancement des travaux envisagés dans le secteur MONTFERRAT et RECOURS. Monsieur le Maire précise que rien ne peut être effectué avant la conclusion de l'enquête publique et que la commune est en attente de la nomination du commissaire enquêteur par les instances supérieures.

#### **BOULANGERIE**

Un Adjoint signale que les travaux pourraient débiter très prochainement suite au dépôt, par le maître d'oeuvre, d'un permis de construire modificatif incluant les mesures prises pour parer aux coulées éventuelles d'eaux. BOULANGERIE PERMIS DE CONSTRUIRE : L'adjoint chargé de l'urbanisme informe le Conseil que, suite à un courrier de Mme la Présidente de Chuzelles Environnement, copie du permis de construire modificatif du BELVEDERE lui a été envoyée. Ce permis tient compte des précautions techniques à prendre pour parer aux dangers des eaux de ruissellement.

#### **RD 123 A**

Des élus demandent à M. le Maire les mesures prises, suite aux dégâts occasionnés par les gros orages sur cette voie, notamment sur la partie touchant aux propriétés de MM. PALIN, LUCIDI, COLOMBIER, RATTON, LEYZIN, JANIN. M. PLANTIER signale que les fossés sont curés régulièrement, que des pourparlers sont en cours avec MM. PALIN en vue d'une solution équitable.

Un élu sollicite l'intervention plus rapide de la D.D.E. Il y a lieu de signaler que la longueur des voies départementales sur le secteur n'est pas négligeable et que les effectifs ne sont pas extensibles.

**SOCIETE TVD**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil qu'il a reçu en mairie un représentant de cette société dont l'activité est de récupérer les boues (notamment des papeteries SYBILLE), les traiter en vue de les réduire en "compost" utilisable en agriculture. Il a été signalé qu'un agriculteur de la commune serait intéressé. Un dossier technique a été déposé en mairie. Un courrier a été adressé à la DDAF pour obtenir des informations complémentaires. L'avis d'autres organismes pourrait être également sollicité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Ont signé les membres présents.

Le Maire,

J. PLANTIER





L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le huit septembre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 août 1995

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND, LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ,

MMES AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS A, RAULIN, SYLVAIN.

EXCUSES : Madame TERRIER donne pouvoir à Monsieur ROCHE  
Monsieur RATTON donne pouvoir à Madame RAULIN

SECRETARE : Madame Edith AURIC.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

ASSAINISSEMENT "LES PINS":

Monsieur le Maire propose qu'une délibération soit prise pour demander un subvention au Conseil Général afin de procéder aux travaux d'assainissement des "Pins". Une délibération avait été prise en ce sens en 1994. Il convient de la renouveler avant le 30 septembre 1995. Une première estimation globale de travaux s'élève à 1 430 000 Frs HT. Subvention globale Conseil Général et Agence de Bassin : 974 250 Frs, le reste à la charge de la commune.

Une réunion de concertation est envisagée avec la commune de Communay pour une participation éventuelle dans la mesure où la commune en question serait amenée à effectuer un branchement sur notre réseau.

A une question posée par un élu, le Maire répond que la participation aux travaux de branchement sera à redéfinir selon les pourcentages indiqués par le Code de la Santé.

Une pompe de refoulement sera évitée dans la mesure du possible, compte tenu des frais d'entretien nécessaires.

Le début des travaux est envisagé pour le deuxième trimestre 1996.

Après examen des pièces du dossier et discussion, un accord unanime s'est dégagé pour demander l'inscription au programme 1996.

En tout état de cause, la tranche d'assainissement prévue pour le Serpaizières fera l'objet de la tranche suivante.

ASSAINISSEMENT ST MAURICE :

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal d'ouverture des plis. Quatre entreprises ont été consultées :

- ROMET : devis d'un montant de 298 605,60 Frs
- SONOTRA : devis d'un montant de 377 478,00 Frs
- SABATIER : devis d'un montant de 374 402,70 Frs
- SONOTRAL : devis d'un montant de 416 070,00 Frs.

C'est l'entreprise ROMET la moins disante qui a donc été retenue pour exécuter les travaux.

Le début d'exécution des travaux ne pourra avoir lieu qu'après engagement formel de participation des riverains.

Au 03 février 1995, une subvention est d'ores et déjà accordée.

Il est nécessaire de faire une demande de subvention auprès de l'Agence de Bassin.

### AMENAGEMENT RD 36 :

Il faut procéder au renouvellement de la demande de subvention non accordé l'an dernier.

Un élu demande des explications quant à l'aménagement et à la sécurité liée à la vitesse des véhicules dans le village. La discussion qui suit permet de dégager les points suivants :

- il n'y a pas de solution miracle, ni de solution isolée
- on peut toutefois escompter une amélioration de la sécurité suite aux effets conjugués du carrefour RD36/RD123A et à l'urbanisation en continu grâce au programme OPAC
- il faudra compléter le dispositif par divers moyens à partir de St Maurice et le poursuivre progressivement jusqu'à Tourmente
- le POS prévoit une liaison piétonnière lot Plein Sud - Ecole/Mairie
- la création d'un groupe de réflexion sur les problèmes de sécurité est suggérée.

### LAME TRACTEUR :

Trois personnes de la commune assurent le déneigement de nos routes pendant l'hiver. Une de ces personnes ayant brisé la lame de son tracteur durant l'hiver dernier, il convient de procéder à son remplacement. Monsieur PRAS a commencé la prospection.

Monsieur le Maire demande qu'une délibération soit prise pour demander une subvention au Conseil Général.

Il est procédé au vote : 19 POUR.

Adopté à l'unanimité.

### D.D.A.F : ELECTRIFICATION RURALE POSTE MILLE CLUB, PLEINE CAMPAGNE :

Monsieur le Maire sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour assurer l'étude et la direction du renforcement du réseau électrique des postes Mille Club et Pleine Campagne.

Délibération est prise

Adopté à l'unanimité.

### DDE ASSAINISSEMENT EAUX USEES QUARTIER ST MAURICE

Monsieur le Maire demande qu'une délibération soit prise afin de solliciter le Concours de la Direction Départementale de l'Équipement de l'Isère pour assurer la Maîtrise d'Oeuvre nécessaire à la réalisation de l'assainissement des Eaux Usées - Programme 1995 - Quartier St Maurice.

Adopté à l'unanimité.

### INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

L'indemnité du Maire reste inchangée.

Après discussion, il est décidé que l'enveloppe des Adjointes divisée jusqu'alors en 4 sera divisée en 5 pour cette année pour des raisons de rigueur budgétaire. L'indemnité d'adjointe représente 24 % de l'indemnité du Maire.

### SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS :

La discussion est reportée à la prochaine séance du Conseil Municipal.

### PHOTOCOPIEUR :

La commission "Finances" a procédé aux investigations préliminaires à l'achat d'un nouveau photocopieur.

Plusieurs propositions ont été étudiées.

Après analyse et étude, le choix s'est porté sur la marque "MINOLTA". Celui-ci s'est avéré être le plus avantageux.  
L'actuel photocopieur de la Mairie est transféré à l'Ecole Primaire.  
Chaque copieur fait l'objet d'un contrat de maintenance pris en charge par la commune.

#### ZONE AMENAGEMENT CONCERTÉ "LE MAS DES ENTREPRISES DES PINS" :

Dans le cadre de cette affaire, Monsieur le Maire informe les élus qu'il y a lieu de prendre un certain nombre de délibérations.  
Tout d'abord, il faut procéder à la clôture du dossier de création de la ZAC.  
Cette décision est soumise au vote :  
- 16 POUR  
- 3 ABSTENTIONS  
Adoptée.

Une délibération concernant la réalisation est prise :

Vote :

- 16 POUR
- 3 ABSTENTIONS

Monsieur le Maire donne la parole à Marie Thérèse CARRET pour lecture et approbation de :

- Compromis de vente : 16 POUR - 3 ABSTENTIONS
- Convention d'aménagement : 16 POUR - 3 ABSTENTIONS
- Equipements Publics : 16 POUR - 3 ABSTENTIONS  
comprenant :
  - . Tourne à gauche (charge de l'aménageur)
  - . Adduction d'eau potable
  - . Réseaux Eaux Usées
  - . Eaux pluviales (charge de l'opérateur)
- Cahier des Charges : 16 POUR - 3 ABSTENTIONS

Le règlement sous forme de cahier des charges a intégré entre autres les demandes des riverains quant à une protection talutée et arborée ainsi que les impératifs d'intégration paysagère rendue délicate par la situation en crête.

- Pouvoir au Maire : 16 POUR - 3 ABSTENTIONS

Les membres du Conseil Municipal autorise le Maire à signer les pièces mineures de ce dossier.

#### DIVERS :

Parents d'Elèves :

Assemblée Générale : 15 septembre 1995 à 20h30 au Préfabriqué.

#### Travaux Employés Communaux :

Un compte-rendu des travaux exécutés cet été par les employés communaux a été distribué aux membres de la commission "Bâtiments" et a été porté à la connaissance des autres membres du Conseil Municipal.

#### Réunion Ecole :

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion a lieu le jeudi 14 septembre 1995 à 19h00 en Mairie avec les enseignants, les ATSEM, les employés communaux, le personnel de service et les membres du Conseil Municipal.

#### Mairie de LUZINAY :

Lecture est faite d'un courrier proposant une réunion le 7 octobre 1995 à 10h00 à l'ancienne école afin de faire connaissance. Ce courrier contient également la composition des différentes commissions de la commune. Un certain nombre de conseillers seront présents lors de cette rencontre.

Anciens Combattants :

Une convocation devra être envoyée pour une réunion concernant le déplacement du Monument aux Morts de Chuzelles. Cette réunion aura lieu le 25 septembre 1995 en Mairie à 20h30.

Etudes Hydrauliques :

G. BOURGUIGNON fait part aux membres du Conseil Municipal des différents problèmes d'eaux pluviales sur notre commune.

Avant fin septembre 1995, il y a lieu de délibérer si l'on veut lancer des études hydrauliques (subventionnées à 50 % par l'Etat, les autres 50 % sont pris en charge par les communes concernées).

Il y a deux urgences : le ruisseau du Bief et le Centre Village.

Ces études nous informeront de ce qu'il y a lieu de faire afin de remédier à ces différents problèmes.

Journées du Patrimoine :

G. ROCHE informe les membres du Conseil Municipal que les journées du Patrimoine seront consacrées cette année à l'église Saint Hippolyte de notre village. Elles auront lieu les 30 septembre, 1er, 4 et 5 octobre 1995.

Commission "Associations" :

Le responsable de cette commission fait un compte-rendu de la réunion qui a eu lieu le 5 septembre 1995.

Le principe de priorité des associations pour la location des salles municipales est réaffirmé. Mais une fois le calendrier établi, cette priorité se perd et la salle peut être louée aux particuliers.

Le calendrier hebdomadaire va de septembre à septembre.

Le calendrier annuel de janvier à décembre.

Stade :

Sur ce sujet les premières visites ont été faites. Il y a lieu de faire chiffrer les travaux concernant : le terrain stabilisé, l'extension du bâtiment, l'électricité, les eaux pluviales.

L'Enquête Publique concernant la modification de POS proposée a commencé le mercredi 6 septembre 1995 et sera clôturée dans un mois.

A des questions posées concernant les lotissements, il est répondu que les réunions prévues auront bien lieu.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au :  
Mardi 19 septembre 1995 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire  
  
J. PLANTER



L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le dix neuf septembre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 1995

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, BOURGUIGNON, FLAMAND, LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, RATTON, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ,

MMES AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS A, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER.

EXCUSE : Mr ALLARD donne pouvoir à Mr NAVARRO

SECRETAIRE : Madame Edith AURIC.

SUBVENTION "ASSOCIATIONS" :

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne la parole à Monsieur Gilbert ROCHE.

Les propositions de subvention de la Commission "Associations" ayant été entendues et expliquées, sont soumises au vote. Elles sont acceptées à 18 voix POUR et 1 ABSTENTION selon la liste ci-dessous :

- Club des Anciens	600 F
- Association Familiale	580 F
- AIDMR	8 000 F
- ACCA	560 F
- Football Club Chuzelles/Serpaize	2 000 F
- AFIPAEIM	1 200 F
- Chorale La Clé des Chants	1 000 F
- Ecole Musique Seyssuel/Chuzelles	5 000 F
- Association des Jeunes	850 F
- Ass. Amis Bibliothèque St Martin d'Hères	250 F
- Prévention Routière	100 F
- Bibliothèque Pédagogique de Vienne	100 F
- Association Maires/Adjoints	100 F
- Sté Protectrice des Animaux	1 770 F
- Comité de Probation	370 F
- Centre Mille Loisirs	2 500 F
- Centre Aéré	8 000 F

En ce qui concerne la subvention de 8 000 F destinée au Centre Aéré, la Municipalité décide de solliciter du Conseil Général une aide au titre de l'animation bénévole en milieu rural.

ETUDE HYDRAULIQUE - DEVIATION DU BIEF :

La parole est donnée à Monsieur Gilles BOURGUIGNON qui rend compte de réunion du Syndicat des Eaux du Nord de Vienne en date du 7 septembre 1995.

Pour cause de défaut d'étude hydraulique, la déviation du BIEF est reportée au printemps 1996. Pour permettre l'étude de la M.I.S.E. et de l'ouvrage de déviation du BIEF, il est impératif que les communes concernées délibèrent pour lancer en urgence, l'étude hydraulique du bassin de l'Abereau (Bief).

L'échéancier est le suivant :

- Fin septembre, toutes les délibérations doivent être prises pour commander l'étude.
- Fin 1995, l'étude hydraulique devrait être terminée.
- 1er trimestre 1996, étude de la M.I.S.E. et de l'ouvrage
- Printemps 1996, réalisation des travaux avec achèvement au plus tard en juin avant les orages d'été.

Le coût d'une étude serait de 30 000 F environ à la charge de la commune. Après quelques questions et explications, le Conseil Municipal décide de demander l'étude hydraulique.

Adopté à l'unanimité.

#### D.D.E. : CONVENTION ETAT/COMMUNE :

Lecture est faite de la convention relative à la mise à disposition de la Direction Départementale de l'Équipement de l'Isère pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation ou à l'utilisation du sol ainsi qu'à l'arrêté donnant délégation de signature à Messieurs FOUGEA, ROFFE SERRIER et en cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation de signature est donnée à Mesdames SOUCHERE, RAVINET et Monsieur BONCOURRE.

Le projet de convention est adopté à l'unanimité.

#### RUGBY :

Le Rugby-Club de la Sévenne sollicite l'utilisation du stade de Chuzelles suivant un calendrier de leurs matchs. Un courrier leur sera adressé avec l'avis favorable de la municipalité à condition que les responsables se mettent d'accord avec les membres du Club de Foot notamment pour veiller à ce que le terrain ne soit pas trop sollicité en périodes humides.

#### EXTENSION CANTINE/MAIRIE :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les locaux de la cantine et de la mairie s'avèrent être trop petits.

Il y a lieu de prévoir l'extension de ce bâtiment au programme 1996/1997.

Après délibération, les membres du Conseil décident à l'unanimité de demander une inscription auprès du Conseil Général.

#### DIVERS :

Information à faire passer dans le bulletin municipal :

Naissance de "PROXIMA" : une association pour la solidarité servant de lien entre les demandeurs d'emploi et les employeurs éventuels installée 4, rue Peyron à VIENNE.

#### HUMANA :

4 257 Kg de vêtements collectés pour l'année 1994 sur les deux emplacements

Centre de Secours :

- 8 interventions en juin
- 14 interventions en juillet
- 28 interventions en août.

A titre d'information, il est à noter que le nombre d'interventions constitue un des critères de calcul de la contribution financières communale.

Ecoles :

Lecture est faite des "samedis libérés" :

16 septembre - 30 septembre - 21 octobre - 18 novembre -  
9 décembre - 20 janvier 1996 - 3 février - 30 mars - 4 mai -  
25 mai - 1er juin - 15 juin.

Environnement : SYSTEPUR :

Monsieur le Maire demande à Monsieur NAVARRO de faire un rapport sur la station d'épuration.

Quelques rappels : la mise en eau de la station a débuté le mardi 27 septembre 1994.

Après la réception des travaux en janvier 1995, des essais de garantie ont été réalisés du 11 au 18 mai 1995. Globalement, les résultats sont tout à fait satisfaisants, notamment pour la qualité des eaux épurées.

- Propositions techniques du comptage : principe DOPPLER (précision de mesure 3 à 5 %), principe électromécanique (précision de mesure 0,5 à 1 %)
- Pour les conduites en gravitaire :
  - . dispositif VENTURI
  - . comptage "CONTRAFLUX"
  - . dispositif mesure vitesse et mesure hauteur d'eau

L'exploitation de l'équipement est assurée depuis le 19 janvier 1995 et pour une durée de 1 an par "O.T.V. Exploitation"

Les prochaines actions à engager :

- Mise en place de comptage au raccordement des réseaux d'eaux usées des communes. Chaque commune doit mettre en place un dispositif de comptage immédiatement à l'amont du branchement sur le réseau d'une autre commune.
- Filières d'élimination des boues : une consultation de bureaux spécialisés va être lancée pour faire une étude technico-financière des filières possibles : valorisation agricole, compostage, mise en décharge.

SYVROM :

Elimination et valorisation énergétique du biogaz de la décharge - Demande de subvention à l'ADEME

La parole est donnée à Monsieur LUCAS

Depuis 1993, le SYVROM a engagé l'opération de revalorisation du biogaz produit sur le site de la décharge. L'objectif final de cette opération est la récupération d'énergie pour les besoins propres du Syndicat et, éventuellement, de la station d'épuration de l'agglomération viennoise gérée par SYSTEPUR.

Une demande de subvention sera formulée par le SYVROM auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) dans le cadre de l'utilisation du Fonds de Modernisation de la Gestion des Déchets pour les travaux réalisés et à venir concernant la récupération d'énergie de biogaz. Une étude plus approfondie des possibilités de la valorisation énergétique du biogaz sera commandée.

SYVROM : Contrat programme de durée avec éco-emballage - mise en place de collectes sélectives.

Des pourparlers ont mis en évidence la nécessité de collectes sélectives de 5 matériaux issus des déchets d'emballages ménagers : acier, aluminium, papier/carton, plastiques et verre.

Les collectes devraient se mettre en place progressivement pendant la durée du contrat (6 ans). Bonne note a été prise de tous ces éléments de réflexion engageant l'avenir.

Demandes de subventions émanant d'associations externes à la commune. Les ressources de la commune n'étant pas suffisantes, le Conseil Municipal ne peut répondre favorablement à ces demandes. Monsieur le Maire rappelle que la doctrine adoptée consiste à se consacrer en priorité aux aides de proximité.

Environnement : Déchetterie :

- 231 entrées en juin
- 295 entrées en juillet.

Stade :

Afin de prendre connaissance des divers travaux à effectuer au stade et aux vestiaires, quelques membres du Conseil ont visité les lieux.

Bonne note a été prise des réalisations à prévoir selon les priorités et les possibilités financières de la commune.

Monsieur ROCHE signale que le "FLASH-INFO" portant le calendrier des manifestations publiques sera distribué dans chaque foyer par les élus. Il informe aussi que les Journées du Patrimoine consacrées à l'Eglise de Chuzelles se dérouleront à partir du samedi 30 septembre jusqu'au jeudi 5 octobre 1995.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée.

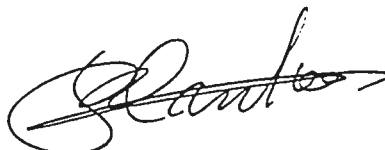
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

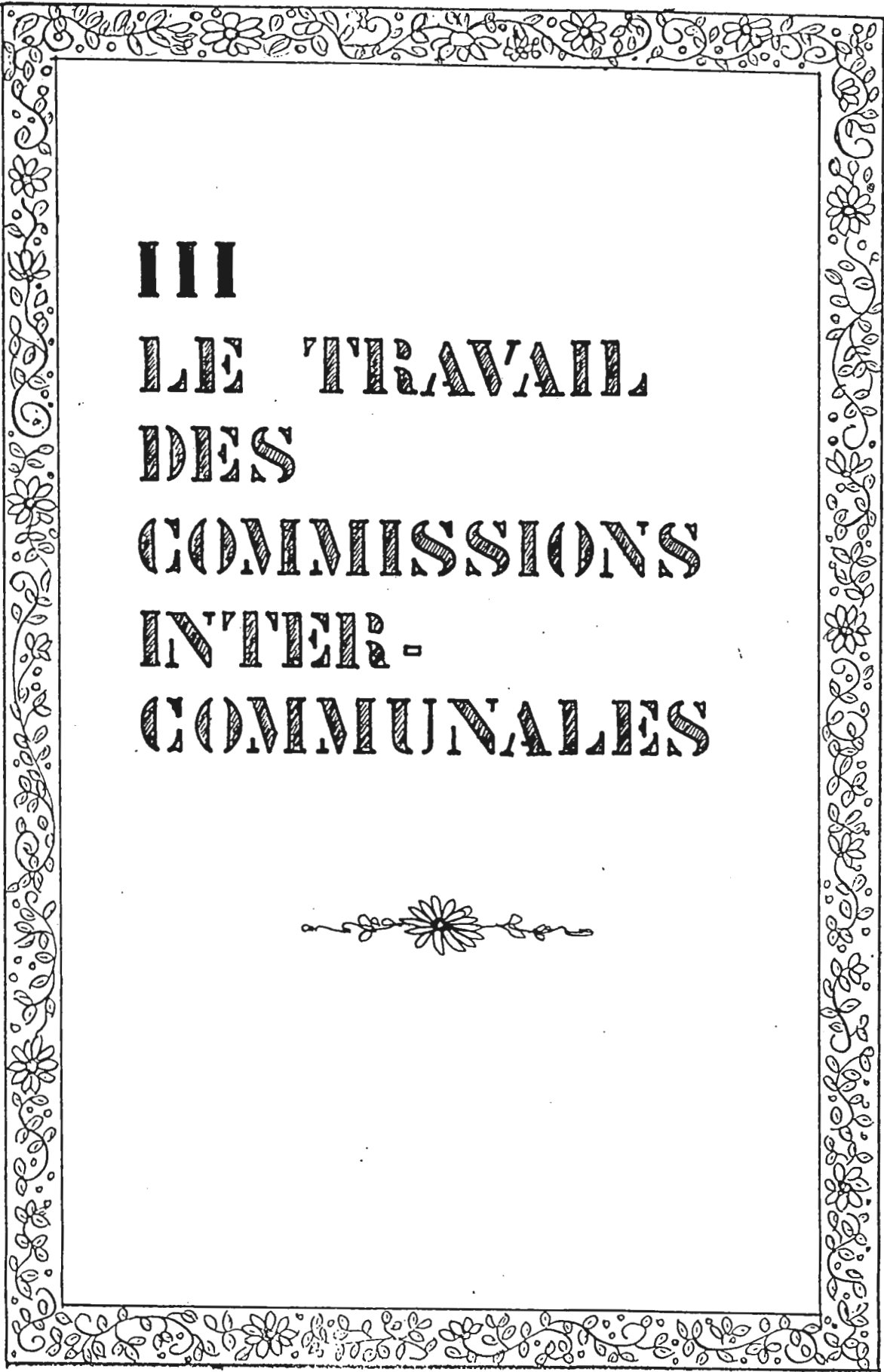
Pour copie conforme.

Le Maire

J. PLANTIER





A decorative border with a repeating floral and vine pattern surrounds the central text.

**III**  
**LE TRAVAIL**  
**DES**  
**COMMISSIONS**  
**INTER-**  
**COMMUNALES**



# SIVOM DES DEUX CANTONS DE VIENNE

Le Syndicat regroupe 17 communes

Son rôle : il centralise les demandes des communes en ce qui concerne les réfections et revêtements des chemins communaux pour ensuite passer les marchés avec les différentes entreprises spécialisées.

Il met à la disposition des communes des engins et leurs conducteurs : élagueuse, tracto-pelle, cela suivant un planning déterminé ensemble.

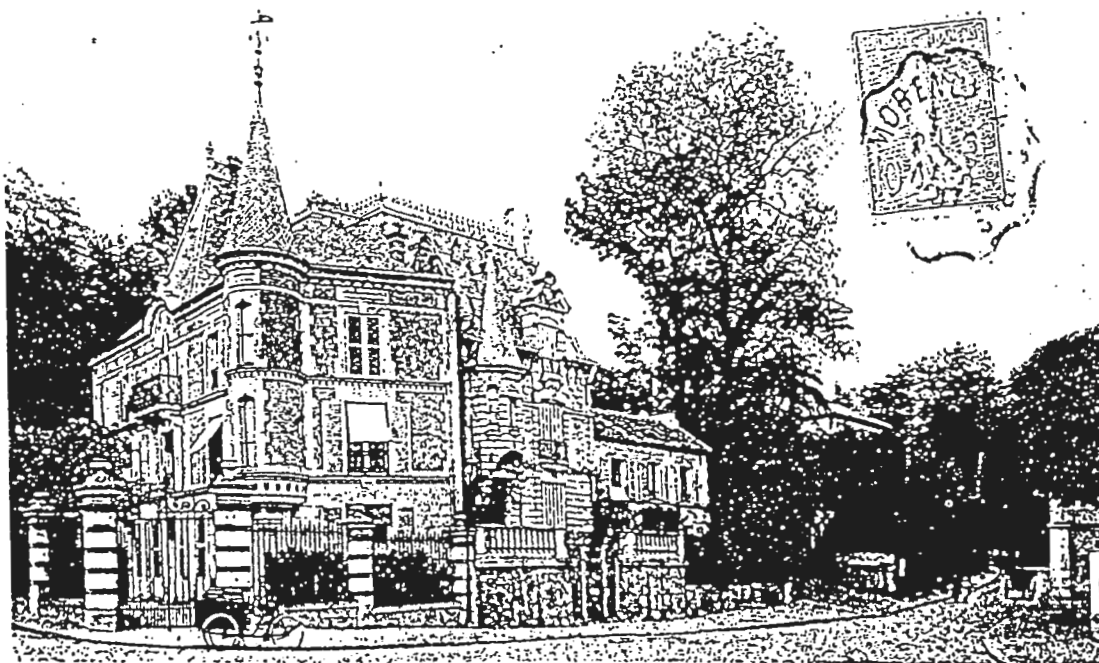
La réunion du 6 juillet 1995 a donné lieu à l'élection du bureau :

Président	: Mr REMILLER
1er Vice-Président	: Mr ROLLAT
2è Vice-Président	: Mr PORCHERON

Election des membres du bureau :

Canton Nord	: Mr FONFREDE
	: Mr JOSSERAND
Canton Sud	: Mr MALLATRE

La Commission



# COMMISSION TOURISME/PATRIMOINE/ ENVIRONNEMENT

## OPERATION SENTIERS

La carte des Sentiers du Pays Viennois, sortie au printemps 1995, a connu un certain succès. Le panneau support et sa carte ont été installés depuis peu sur la place de la Mairie. La carte est en vente dans le point presse local (Epicierie-Bar-Tabac GINOT) au prix de 30 Frs. Les conditions, non seulement de crédibilité de l'opération, mais aussi de son avenir, résident évidemment dans la surveillance de l'état de ces sentiers, et de leur balisage, ainsi que dans leur entretien. C'est le premier volet à envisager.

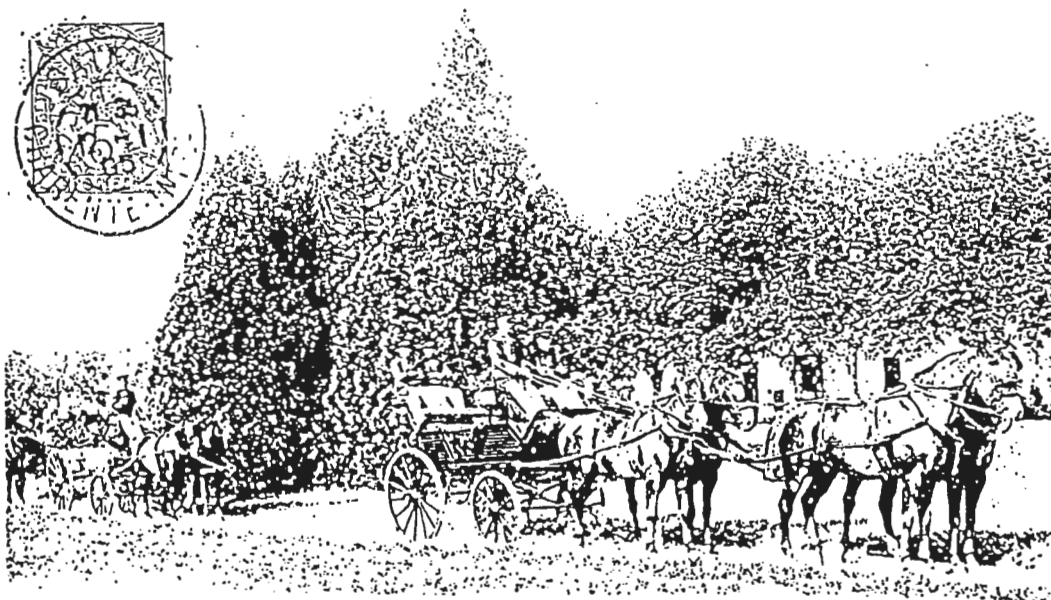
L'année 1996 devrait voir l'édition d'un topoguide accompagnant les différents circuits et recensant les points d'intérêts se trouvant en bordure ou à proximité du tracé. Ces richesses locales à signaler concernent la faune, la flore, le bâti... C'est le deuxième volet de l'opération.

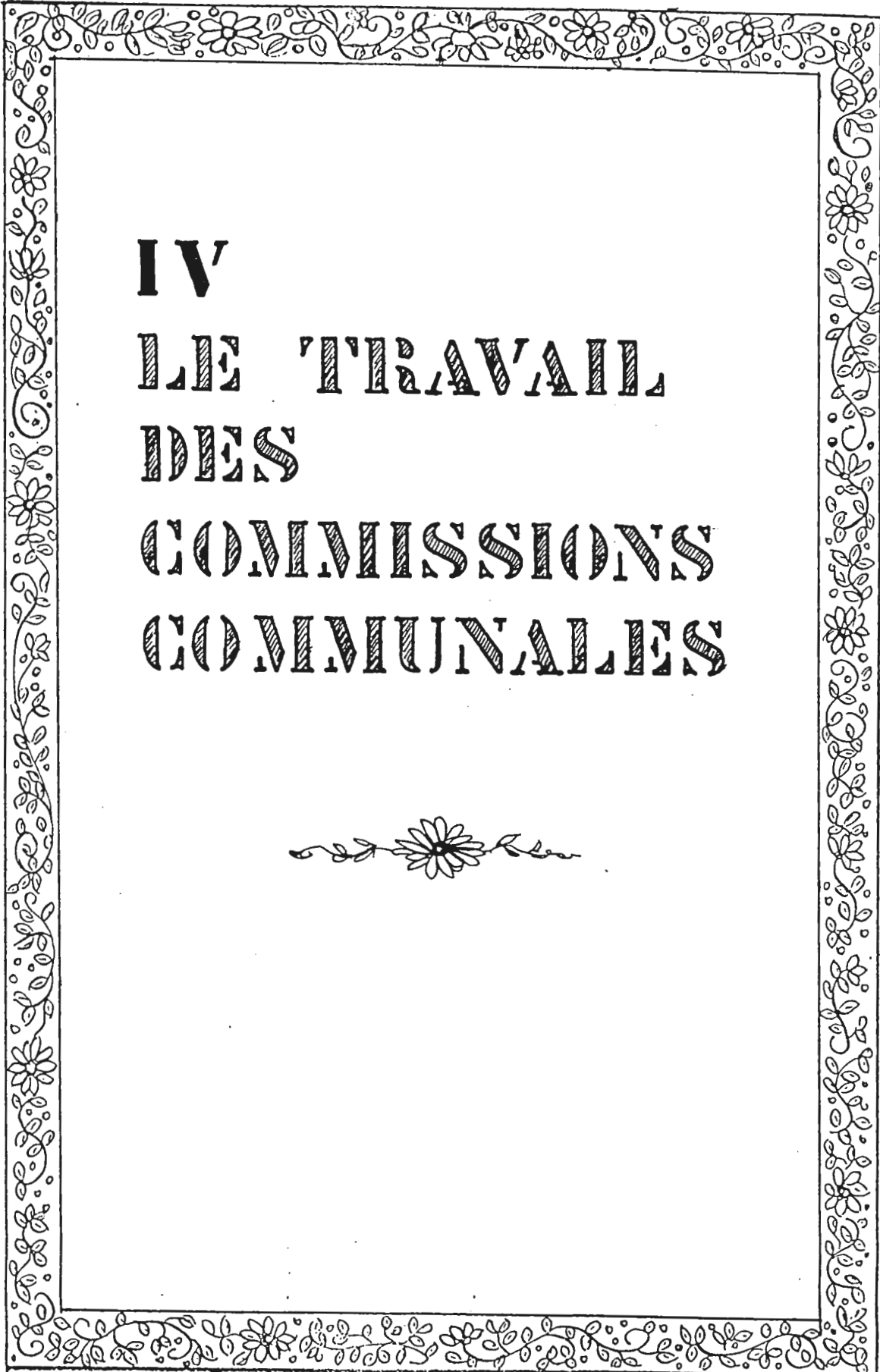
Le troisième volet va consister, sur le territoire de la commune, à enrichir et élargir sur la base de la carte existante les possibilités de marche et de promenade, donc à répertorier d'autres tracés. Ce travail avait été entamé lors du mandat précédent aussi bien par des associations que par la Municipalité.

Pour ces trois volets de l'opération "Sentiers" nous désirons intégrer à notre démarche toutes celles et tous ceux, particuliers et/ou membres d'associations, qui pourront et voudront bien apporter leur concours, sous la forme de leur compétence et de leur bonne volonté. Les propositions de travail en commun qui nous sont déjà parvenues sont très encourageantes.

Toutes celles et tous ceux qui sont intéressé(e)s sont invités à une  
PREMIERE REUNION "SENTIERS"

VENDREDI 1er DECEMBRE 1995 A LA MAIRIE A 20H30.



A decorative border with a repeating floral and vine pattern surrounds the central text.

**IV**  
**LE TRAVAIL**  
**DES**  
**COMMISSIONS**  
**COMMUNALES**



## COMMISSION ASSOCIATIONS

La réunion du 5 septembre 1995 a permis la mise sur pieds des deux calendriers d'activités et manifestations :

- le calendrier hebdomadaire concernant les activités proposées par les associations : il va de septembre à septembre.

- le calendrier annuel allant de janvier à décembre et concernant les manifestations. A l'intérieur de ce calendrier on a distingué, pour le "flash-info", les manifestations ouvertes au public et le calendrier d'occupation de la salle du Mille Club et de la petite salle du Préfabriqué. C'est ce calendrier général que nous reprenons dans le présent bulletin.

Cette présentation a provoqué quelques malentendus vite dissipés, certains croyant à la lecture du "flash info", que la salle n'était plus retenue pour la manifestation prévue. Nous demandons de bien vouloir nous excuser pour l'inquiétude bien involontairement suscitée.

En fin de réunion, quelques idées ont été lancées :

- Reprise du Forum des Associations : la date en a été fixée au 31.08.1996

- Edition par les diverses associations d'un dépliant de même format pour présenter les buts, activités, etc... Ces dépliants seraient disponibles en Mairie et pourraient être réunis sous forme de livret.

- Appel a été fait à toutes les bonnes volontés pour la préparation des Jeux de la Sévenne 96 et le 1150<sup>e</sup> anniversaire de la commune. Les personnes hors associations sont également bienvenues. Une réunion à ce sujet aura lieu le vendredi 24 novembre 1995 à 20h30 au Mille Club.

Il a en outre été précisé que les demandes des associations seraient examinées par la commission.

Pour faciliter la préparation des Jeux de la Sévenne, un groupe de travail mixte pourrait être créé.

# COMMISSION ASSOCIATIONS

## ECOLE DE MUSIQUE SEYSSUEL/CHUZELLES

Assemblée Générale du 21 septembre 1995 :

Président	: Mr IBANEZ Tony
Trésorière	: Mme CLERC Jocelyne
Secrétaire	: Mme LAURENT J
Directrice	: Mme FERRIER S

Après la présentation des membres et des professeurs, Monsieur IBANEZ remercie l'ensemble des parents d'élèves venu assister à l'assemblée générale.

Nouveaux adhérents :

Chuzelles	: 19 enfants
Seyssuel	: 32 enfants
Extérieur	: 7 enfants
Total	<hr/> 58 enfants

Rentrée 95/96 :

Les 58 élèves de l'Ecole de Musique ont repris leurs instruments pour cette nouvelle année 95/96.  
La classe de guitare a eu un gros succès avec 10 inscriptions pour sa création.  
Les enfants préparent déjà leur concert du :

20 février 1996 à 20H30 à SEYSSUEL.

Ils vous attendent nombreux.

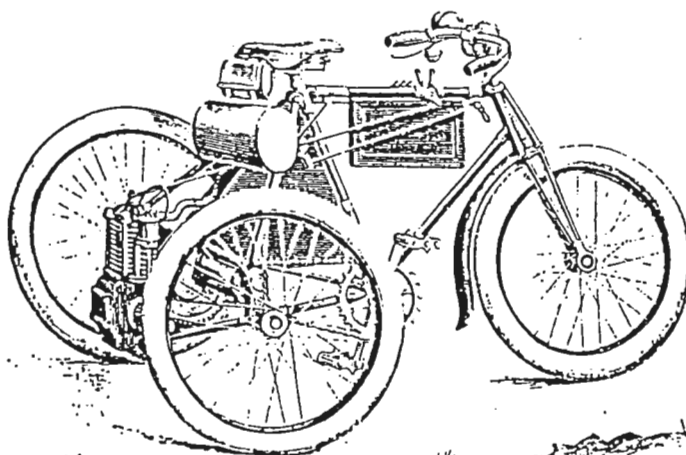


CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE CHUZELLES  
ANNEE 1996

ASSOCIATION	TYPE DE MANIFESTATION	DATE	SALLE	LIEU	HORAIRE
Municipalité	Voeux du Maire	06.01.96	GS	Mille Club	17 h 00
Football Club Ch/S	Boudin	07.01.96	GS	Mille Club	
Gym. Volontaire		09.01.96	GS	Mille Club	20 h 30
Ass. Familiale	Assemblée Générale	12.01.96	Préfabr		20 h 30
St Vincent Leveau		20.01.96	GS	Mille Club	Journée
St Vincent Chuzell	Assemblée Générale	21.01.96	Préfabr		
"	"	21.01.96	GS	Mille Club	
Sou des Ecoles	Loto	28.01.96	GS	Mille Club	Journée
A.C.C.A. Chasse	Concours Coinche	04.02.96	GS	Mille Club	Après-midi
Municipalité	Repas des Anciens	17.18.02.96	GS	Mille Club	
St Vincent Chuzell	Concours de belote	25.02.96	GS	Mille Club	
A.C.C.A. Chasse	Repas Chevreuil	09.03.96	GS	Mille Club	
Football Club Chu/S	Soirée dansante	16.03.96	GS	Mille Club	
F.N.A.C.A.	Repas	17.03.96	GS	Mille Club	
Sou des Ecoles	Fête du printemps	23.03.96	GS	Mille Club	Journée
Chorale Clé Chants		23.03.96	GS	Mille Club	20 Heures
Club des Anciens	Concours de belote	24.03.96	GS	Mille Club	
Club des Anciens	Repas	28.04.96	GS	Mille Club	
Chorale Clé Chants	Rencontr	05.05.96	GS	Mille Club	
Mille Loisirs	Assemblée Générale	10.05.96	GS	Mille Club	20 H 30
A.C.C.A. Chasse	Ball-Trap	11.12.05.96			
Conscrits	Vogue	13 au 19.05	GS	Mille Club	
ABC Boules	Concours	16.05.96			
ABC Boules		01.06.96	Stade		
Munci. + Ass. Famil	Fête des Mères	02.06.96	GS	Mille Club	
Ass. Familiale	Rallye	09.06.96	GS	Mille Club	Journée
Gym Volontaire	Assemblée Générale	11.06.96	GS	Mille Club	20 H 30
Mille Loisirs	Porte Ouverte	15.06.96	GS	Mille Club	14H - 20H
Harmonie Seyssuel	Aubade	13.14.15.06			
Ecole de Musique	Fête de la Musique	21.06.96	GS	Mille Club	
Sou des Ecoles	Fêtes ?	22.06.96	GS	Mille Club	
Classe en 6		23.06.96	GS	Mille Club	
Chorale		27.06.96	GS	Mille Club	20 H 30
Mille Loisirs	Spectacle	28.06.96	GS	Mille Club	19 H 00
ABC Boules		29.06.96	Stade+GS	Mille Club	
St Vincent Chuzelles	Voyage	30.06.96	GS	Mille Club	20 H 00
Jeux de la Sévenne		14.07.96	GS	Mille Club	
ABC Boules	Concours de Boules	26.07.96	Stade		
Com. Associations	Forum des Associations	31.08.96	GS	Mille Club	
Mille Loisirs		14.09.96	GS	Mille Club	Jour + soir
Gym Volontaire	Assemblée Générale	01.10.96	GS	Mille Club	
Football Club Chu/S	Réunion de joueurs	04.10.96	GS	Mille Club	
"	Repas	05.10.96	GS	Mille Club	
Paroisse	Fête	06.10.96	GS	Mille Club	
F.N.A.C.A.	Saucisses Vin Blanc	13.10.96	GS	Mille Club	
Club des Anciens	Concours de Belote	20.10.96	GS	Mille Club	
Football Club Ch/s	Bal	09.11.96	GS	Mille Club	
ABC Boules	Boudin	16.17.11.96	GS	Mille Club	
Club des Anciens	Expo-vente	23.24.11.96	GS	Mille Club	
ABC Boules	Assemblée Générale + repas	30.11.96	GS	Mille Club	
Chorale Clé Chants	Soirée dansante	07.12.96	GS	Mille Club	
Sou des Ecoles	Boudin	08.12.96	GS	Mille Club	
Sou des Ecoles		31.12.96	GS	Mille Club	
Mille Loisirs					

LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	PRESIDENT	TEL	ADRESSE	OBSERVATIONS
C.A. Chasse	:COGNAT Gérard	:74.57.91.19	:Boiron - CHUZELLES	:95 chasseurs
A.D.M.R.	:BERETTA Madame	:74.57.04.16	:VILLETTE DE VIENNE	:
C. Boules	:AVALLET Bernard	:74.85.75.08	:Pauphile - CHUZELLES	:
o Education Populaire	:BOURGUIGNON Joseph	:74.85.26.69	:St Maxime - CHUZELLES	:
ociation des Jeunes	:BESSON William	:74.57.90.98	:La Combe - CHUZELLES	:
o Parents d'Elèves	:REGAL Yves	:74.57.06.20	:Les Dauphines - CHUZELLES	:
ociation Familiale	:PRAS Renée	:74.57.92.45	:Le Verdier - CHUZELLES	:
ibliothèque Municipale	:THIBAUDIER Chantal	:74.57.04.26	:Le Plein Sud - CHUZELLES	:
uzelles - Environnement	:BOUILHAC Pierre	:74.57.90.30	:Le Verdier - CHUZELLES	:
rale "La Clé des Chants"	:DACHEUX Pascale	:74.57.99.78	:Chemin de Torgues - SERPAIZE	:FLAMAND-POYET
b des Anciens Trait d'Union	:CARRET Pierre	:74.57.90.64	:Les Martinières - CHUZELLES	:PALIN Huguette
mpagnie Gai Savoir	:SOULIER Jacques	:74.57.07.57	:Le Village - CHUZELLES	:
st Mille Loisirs 74.57.41.74	:RODRIGUEZ Jeannine	:74.57.02.03	:Pleine Campagne - CHUZELLES	:RATTON A.
ole de Musique	:IBANEZ Tony	:74.53.12.96	:Pl. de la Mairie - SEYSSUEL	:CLERC Jocelyne
ile Sportive La Sévenne	:RATTON Alain	:74.57.08.30	:Les Serpaizières - CHUZELLES	:
V.A.C.A.	:PLANTIER Joseph	:74.85.83.36	:Pauphile - CHUZELLES	:BLAIN-PRAS A.
C.S. Foot-ball	:LEBORGN' Henri	:74.57.96.34	:Le Méridien - SERPAIZE	:PESTY-CHAKRI
mnastique Volontaire	:THOMANN Danièle	:74.57.92.81	:Montferrat Recours - CHUZELLES	:ROUSSET Suz
monie Seyssuel/Chuzelles	:ROLAND Albert	:	:24, La Rivoire - SEYSSUEL	:
okory	:THIBAUDIER Jean Marc	:74.57.04.26	:Le Plein Sud - CHUZELLES	:
o-Club Vilette/Chuzelles	:BLANC Noëlle	:	:VILLETTE DE VIENNE	:
amis de la Grole	:CANAL Alain	:	:Le Village - CHUZELLES	:
chwork	:THIBAUDIER Chantal	:74.57.04.26	:Le Plein Sud - CHUZELLES	:
-Club de la Sévenne	:BROSSARD Philippe	:74.31.68.66	:ST JUST CHALEYSSIN	:DELAUZIN F
nt-Vincent	:GONIN Marcel	:74.57.92.11	:La Devillière - CHUZELLES	:
Vincent Leveau Massier	:CARRET Joanny	:74.85.26.51	:Massier - CHUZELLES	:BOURGUIGNON J
des Ecoles	:CHIRAT Raymond	:74.57.08.48	:Les Serpaizières - CHUZELLES	:





CALENDRIER HEBDOMADAIRE  
 Septembre 1995 - Septembre 1996

GRANDE SALLE

PREFABRIQUE

NETTOYAGE

: 13h30 - 16h30 GYM.ECOLE  
 : 17h30 - 19h00 DESSINS ENFANTS (ML)  
 : 20h00 - 21h30 Théâtre Adultes (ML)

: 16h00 - 20h00 Ecole Musique  
 : 20h00 - 21h30 YOGGA (ML)

: 8h45 - 9h45 GYM Volontaire  
 : 9h45 - 10h45 GYM Volontaire Anciens

: 14h00 - 16h30 Dessins Adultes (ML)  
 : 17h00 - 19h00 MODERN JAZZ (ML)  
 : 19h30 - 20h45 GYM Volontaire

: 14h00 - 16h30 Couture (ML)  
 : 18h00 - 20h00 THEATRE Enf (ML)  
 : 20h30 PARENTS D'ELEVES  
 : 2e mardi de chaque mois

CENTRE AERE

: 13h30 - 18h00 CENTRE AERE  
 : 19h00 - 20h30 Dessins Adultes (ML)

: 16h30 - 20h00 ECOLE MUSIQUE  
 : 20h30 CHUZELLES-ENVIRONNEMENT  
 : 3e mercredi chaque mois

: 13h30 - 16h30 GYM ECOLE

: 13h30 - 16h30 PATCHWORK  
 : 20h30 - 22h CHORALE

: 9h30 - 10h30 GYM ECOLE

: 13h30 - 16h00 PATCHWORK

: 10h30 - NETTOYAGE

: 18h00 LOCATION

LOCATION

LOCATION

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale, située dans le Préfabriqué près du Mille-Club est ouverte aux adultes et aux enfants

- les mercredis de 10h00 à 11h30
- les vendredis de 16h30 à 18h45

Plus de 3 000 ouvrages, bandes dessinées, documentaires et romans sont à la disposition des lecteurs.

Des achats effectués chaque année permettent de trouver en rayon les dernières parutions.

### Rappel des adhésions :

- Famille : 60 Frs
- Adulte seul : 40 Frs
- Enfant scolarisé à Chuzelles : gratuit
- Autres enfants : 10 Frs

### NOUVEAU CETTE ANNEE AVIS AUX LECTEURS DES ANNEES COLLEGE ET LYCEE

Venez aux soirées lectures, écouter, parler de vos coups de coeur, échanger avec les autres vos points de vues.

Première soirée lecture le 30 septembre à la Bibliothèque à 18h00 pour la mise en route.  
(Horaires et fréquences seront modulés en fonction des possibilités de chacun).



**chuzelles - serpaize**

**INFOS PRATIQUES DU FOOTBALL CLUB DE CHUZELLES/SERPAIZE**

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Président	LE BORGN' Pierre	Serpaize	74.57.96.34
Secrétaire	MALEYSSON Christian	Serpaize	74.57.02.56
Trésorière	CHAKRI Bernadette	Chuzelles	74.85.50.22

Vous pouvez en permanence rejoindre les Canaris : le F.C.C.S. recrute joueuses et joueurs de débutants à vétérans.

Catégorie	Entraîneur	Téléphone	Jour entraînement	Heures entraînement	Stade
Moins de 7 ans	JALLES J.C.	74.57.03.36	Mercredi	14h30/16h30	Chuzelles
Moins de 9 ans	LASSERRE J.P.	74.57.00.95	Mercredi	15 h / 17 h	Chuzelles
Moins de 11 ans	"	"	"	"	"
Moins de 13 ans	MALEYSSON C.	74.57.02.56	Mercredi	17 h / 19 h	Chuzelles
Moins de 15 ans	BAUDOUX J.	74.57.95.62	Mercredi	19 h / 21 h	Chuzelles
Moins de 17 ans	LE BORGN' P.	74.57.96.34	Jeudi	à définir	Chuzelles
Moins de 19 ans	"	"	"	"	"
Seniors I	CASTANO M.	74.57.94.11	Mardi/Jeudi	19h45 / 22 h	Chuzelles
Seniors II	BARDU D.	74.57.95.80	Mardi/Jeudi	19h45 / 22 h	Chuzelles
Vétérans	BARET J.	74.57.02.72	Mercredi	18 h / 20 h	Chuzelles
Féminines	RUIZ S.	74.57.00.55	Mercredi/ Vendredi	19 h / 21 h	Chuzelles

Après ces quelques infos pratiques, faisons un bref bilan de rentrée.

Le cru 95/96 semble, après 1 mois de reprise très prometteur, si on en juge par les résultats plus que positifs dans la plupart des catégories.

Seuls les moins de 9 ans, 13 ans et les Féminines rencontrent actuellement quelques difficultés.

Les bruits vont vite et nous notons avec grand plaisir le retour de nombreux chuzellois et serpaizans autour des terrains. Merci à tous ceux qui ont retrouvé le chemin du stade pour supporter "les canaris".

**Calendrier des manifestations du F.C.C.S. :**

- . 18 Novembre 1995      Repas dansant      100 Frs la soirée
- . Début Décembre      Vente du calendrier FCCS
- . 7 Janvier 1996      Matinée Boudins      au Mille Club de Chuzelles

Artisans, Commerçants, nous vous remercions de nous soutenir dans notre entreprise par vos dons et vos aides ; sans vous le F.C.C.S. ne pourrait substiter.

Divers travaux ou améliorations étaient nécessaires sur le stade et ses bâtiments. Nous en avons avisé la Municipalité qui a noté nos doléances et qui s'apprête à nous donner un planning des diverses interventions. Nous nous félicitons du dialogue entre les différents partenaires ceci afin que le sport, le foot, vive dans notre village.

**F            FOOTBALL**  
**C            CONVIVIALITE**  
**C            COMPETITEUR**  
**S            SPORTIVITE**

Le Bureau

Suite aux contacts avec le FCCS, le Président Mr LEBORGN' nous a présenté son nouveau bureau ainsi que les besoins et les attentes du club.

La commission "Fêtes et Sports" a pris bonne note des réalisations à prévoir, selon les priorités et les possibilités financières de la commune.

La Commission

## \*ENFANTS

### ACCUEIL ET ANIMATIONS - 4 à 16 ans

UN ACCUEIL FAMILIAL, DES ACTIVITES, ET D'AGREABLES DECOUVERTES.

Les mercredis de 7h30 ou 13h30 à 17h30 / 18h  
(à charge pour les parents d'apporter le repas, goûter compris.)



Participation allocataire	journée	55 fr.	Demi journée	20 fr
Participation non allocataire	journée	70 fr	Demi journée	35 fr

### Les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Février, Pâques, Juillet, Aout.)

En journée de 7h30 à 17h30 18h (repas et goûter compris)

Participation allocataire	85 fr	Tarifs des sorties allocataire	95 fr
Non allocataire	100 fr	Non allocataire	110 fr

En demi journée de 13h30 à 17h30/18h (goûter compris)

Participation allocataire	25 fr
Non allocataire	35 fr



## CENTRE DES 1000 LOISIRS

Association Habilitée et agréée par le ministère de la jeunesse et des sports

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Inscription obligatoire avant l'ouverture du centre au mille club de Chuzelles

Documents à fournir.

- Carte d'allocations familiales
- Bon de vacances
- Autres documents pour bénéficier d'aides complémentaires
- Carte d'adhésion de l'association (familiale) soit 45 fr.

Remboursement en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical  
(retenu frais de repas 20 fr et frais de goûter 5 fr)

Aucune inscription par téléphone, elles sont prises en compte au moment du règlement.

Permanence du lundi au vendredi mille club tel : 74.57.41.74

Le centre des mille loisirs est une association fondée en 1989 par Janine RODRIGUEZ secondée par Alain RATTON et un conseil d'administration. Les membres de l'association sont bénévoles.

Le personnel salarié du centre de loisirs est diplômé B.A.F.D. pour la direction et B.A.F.A pour les animateurs

Le Centre accueille les enfants des communes, SEYSSUEL CHUZELLES; VILLETTE DE VIENNE LUZINAY, VIENNE;

## ATELIERS DECOUVERTE ET INITIATION

### ACTIVITES ENFANTS

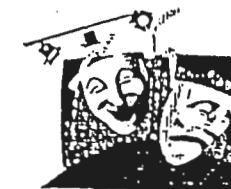
MODERN' JAZZ : MARDI

GRANDE SALLE  
6 à 9 ans 17h / 18h  
10 à 14 ans 18h / 19h  
Par trimestre 200 frs



THEATRE : MARDI

SALLE PREFABRIQUEE  
6 à 9 ans 18h / 19h  
10 à 14 ans 19h / 20h  
Par trimestre 300 frs



INITIATION PEINTURE: LUNDI

SALLE PREFABRIQUEE  
8 à 16 ans et ados 17h30 / 19h  
Par trimestre 300 frs

### ACTIVITES ADULTES

YOGA : LUNDI

SALLE PREFABRIQUEE  
20h à 21h30  
Par trimestre 250 frs



CYCLE HISTOIRE DE L'ART: LUNDI

GRANDE SALLE  
20h à 21h30  
par trimestre 250 frs 1 FOIS PAR QUINZAINE  
Découverte des diverses écoles de peinture de 1858 à 1937

INITIATION PEINTURE

GRANDE SALLE  
Mardi 14 h / 16h30, par trimestre 300 frs  
Mercredi 19h30 / 21h, par trimestre 300 frs

COUTURE

SALLE DU PREFABRIQUEE  
Mardi 14h / 16h  
Par trimestre 350 frs

## INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

AUCUN ENFANT OU ADULTE NE SERA ACCEPTE AUX ACTIVITES SANS INSCRIPTION A LA PERMANENCE DU CENTRE

Permanence du lundi au vendredi mille club de CHUZELLES tel : 74.57.41.74

Cotisation annuelle 45 frs

L'adhésion à l'association permet de participer à l'une des activités proposées pour l'année 95 /96.

### REGLEMENT

A l'année trois chèques encaissables par trimestre.

Centre agréé possibilité de remboursement par votre comité d'entreprise.

## CLUB DES ANCIENS CHUZELLES

Le club des anciens, qui a fêté son vingtième anniversaire le 30 avril dernier à l'occasion du repas offert à ses adhérents, est une société qui tourne.

Forte de ses 105 membres, elle offre à ceux-ci la possibilité de se réunir tous les jeudis entre "*vieux copains et vieilles copines*" qui, entre deux parties de belote ou deux tasses de chocolat évoquent, souvent avec plaisir, leurs souvenirs de jeunesse.

Mais, le club leur procure aussi des sensations d'évasion, en les emmenant en voyage vers d'autres lieux, parfois plus cléments.

Ce fut le cas le :

- 15 juin pour une sortie à Nyons et Buis-les-Baronnies avec retour par Vaison-la-Romaine.

- 14 septembre, le soleil était toujours avec nous pour la visite du musée de la Rochetaillée, suivie d'un succulent déjeuner à Saint-André-le-Bouchoux, le retour s'effectua par Villars-les-Dombes où la visite en petit train du parc ornithologique fut grandement appréciée.

Deux concours de belote dans l'année et la vente-exposition du mois de Novembre apportent au club une certaine autonomie financière et permettent ainsi la confection d'une vingtaine de colis destinés à nos malades et aux adhérents trop âgés pour se déplacer lors de notre repas annuel.

Si au cours de notre dernière assemblée générale, nous avons pu enregistrer une dizaine d'adhésions, nous avons malheureusement à déplorer le décès de Madame COLLION et de Madame CLERC. Madame COLLION était au club depuis 1975, date de sa création, et Madame CLERC depuis 1977.

Le club tout entier rend hommage à leur dévouement à la cause associative et à leur sens aigu de l'amitié.

Quelques mots pour finir : le club est ouvert à tous les retraités et pré-retraités qui veulent se changer les idées, pas toujours joyeuses par les temps qui courent. Ils y trouveront une ambiance chaleureuse qui les changera quelque temps de la morosité et du train-train quotidien.

## **SOU DES ECOLES**

Le "Sou des Ecoles de Chuzelles" est une association dont l'objet est de contribuer au financement d'activités éducatives et de détente, en complément des activités scolaires des écoles primaires et maternelles.

L'association est composée de parents bénévoles élus pour l'année scolaire : l'élection se fait lors de l'Assemblée Générale annuelle, qui a eu lieu, cette année, le 20 octobre. 1995.

### Composition du bureau

Président	Mr CHIRAT Raymond
Vice-Président	Mme MOREL Marielle
Secrétaire	Mme MARTINO Yasmine
Secrétaire-Adjoint	Mme BRUMANA Chantal
Trésorier	Mme PANEL Carine
Trésorier-Adjoint	Mme THIRIAT Pascale

Pour sa première année d'existence, le Sou des Ecoles a participé au financement d'une sortie scolaire pour la maternelle (ferme de Revel-Tourdan) et pour les primaires (visite d'une poterie ainsi que la visite des grottes de Chorange).

Le financement de ces activités a été réalisé grâce à l'organisation d'un boudin (décembre 1994) ; fête du printemps (mars 1995) ; vente de fleurs (mai 1995) et fête de l'école (juin 1995).

### Prévision pour l'année 1995-1996

- Boudin du Sou des Ecoles le 10 décembre 1995
- Vente arbre de Noël au profit du Sou des Ecoles
- Loto du Sou des Ecoles le 28 janvier 1996
- Défilé le 23 mars 1996 (anniversaire Chuzelles)
- Vente de fleurs courant Mai
- Fête de l'école en juin 1996

Le bureau du Sou des Ecoles de Chuzelles remercie tous les bénévoles et les Chuzellois, qui par leur générosité et leur sympathie, soutiennent les projets éducatifs et récréatifs des écoles publiques primaires et maternelles de Chuzelles.

## COMMISSION ECOLE

Il convient de remercier les employés communaux qui, cette année encore, en plus de leur travail d'entretien des routes de la commune, bien mises à mal par les orages, ont beaucoup travaillé pour les écoles pendant les vacances scolaires.

Voici quelques exemples des travaux réalisés :

- nettoyage, dépoussiérage des poutres, murs des écoles primaires et maternelles
- lavage des vitres
- remise en état de la classe du préfabriqué, peinture du couloir et de la deuxième classe inoccupée
- mur de sécurité cour haute
- mur de séparation avec la propriété de Mr FOREST (cour basse)
- entretien des espaces verts, arrosage des fleurs, plantes, etc...

XXXXXX

## COMMISSION JEUNES

Un premier contact a été pris avec les jeunes de l'AJC, ce qui nous a permis de connaître leurs désirs, afin d'améliorer leurs activités.

XXXXXX

## CENTRE DES MILLE LOISIRS

Réunion du 13 septembre 1995

La présentation de toutes les activités du Centre des Mille Loisirs nous a été faite par Madame RODRIGUEZ, ainsi que la visite des locaux.



## COMMISSION VOIRIE

### PROGRAMME 95 DU SIVOM

Travaux effectués :

#### Le Verdier

Elargissement et pose de tuyauterie sur la voie communale n°6  
(travaux réalisés par les employés communaux)  
Réfection de chaussée par l'Entreprise SACER

#### Le Boiron

Réfection partielle de la chaussée.

#### Route de Serpaize

Exécution d'un bi-couche entre la RD 123 et le Pont de la Sévenne.

#### Travaux SACER

Exécution d'un tapis en enrobé, accès et cours de l'école élémentaire.

#### Route de Thiers

Travaux DUMAS. Revêtement d'entretien au LIANT TYPE STYRELF

#### Emploi partiel

Sur l'ensemble du réseau communal, il a été employé 10 tonnes  
d'émulsion pour réparation de trous en formation.

### TRAVAUX VOIRIE

- Aménagement de la chaussée route des Serpaizières (suite aux  
dégâts d'orage)

Mise en place des canalisations en béton diamètre 800m/m.

Renforcement de chaussée, avec enrochement.

Surélévation de la route.

- Renforcement des berges du Bief et curage après les dégâts  
d'orage.

### TRAVAUX EFFECTUES PAR LES EMPLOYES COMMUNAUX

Mise en place d'enrochement route de la Combe de Thiers n°9 et sur  
les berges du Bief de l'Abereau au lieu-dit le Cloutrier.

Exécution d'un avalloir plus une grille (chemin de Boiron) pour  
récupération des eaux de pluie.

Curage de fossés, nettoyage de routes après orages, élaguage, etc...

## U R B A N I S M E

L'enquête publique concernant la modification du Plan d'Occupation des Sols vient de s'achever.

Cette modification a été décidée pour corriger une petite erreur de classification de parcelles à Monferrat et Recour (erreur de propriétaire) qui concernait deux terrains constructibles. D'autre part, la surface minimum du lot à bâtir dans la zone NAa au village sud (en dessous de l'opération OPAC) est ramenée à 600m<sup>2</sup>. Cette décision est prise afin de densifier le centre du village et aussi pour compenser des surfaces destinées à des voiries, des réserves foncières et surtout des espaces communs.

Pour tous renseignements concernant l'urbanisme, une permanence se tient en mairie tous les vendredis de 17 à 19 heures.

## E A U X P L U V I A L E S

La commune a souffert cet été de deux gros orages. Le premier fin juin, concernait la partie sud est de la commune avec une crue de l'ABEREAU (BIEF) exceptionnelle. Cette dernière a causé des dégâts par apport de boue, et surtout le risque de déchausser, voire de casser la conduite principale d'alimentation d'eau potable (diamètre 300) du syndicat des eaux de VIENNE Nord. La commune a fait réaliser un enrochement de protection dans l'attente d'une étude et de travaux à charge du syndicat des eaux.

Le deuxième orage du 6 août concernait l'ouest et le centre du village avec des dégâts importants sur le hameau de Pauphile.

Il est rappelé :

\*au terme des chapitres I et III, articles 97 à 102 et 114 à 122 du Code Rural, que les propriétaires riverains d'un cours d'eau non domanial ont obligation d'entretien des berges, afin de ne pas freiner ou entraver l'écoulement des eaux.

\*au terme du chapitre premier du Code Civil, à propos des servitudes qui dérivent de la situation des lieux, l'article 640 indique "les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés, à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué.

Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement.

Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur".

Nota: cet article s'applique même au cas où les deux fonds sont séparés par une voie publique.

On peut raisonnablement penser qu'un propriétaire puisse protéger sa construction par un mouvement de terre telle que butte ou merlon, ou un muret, mais devra laisser la possibilité aux eaux de ruissellement de passer de part et d'autre de ces édifices, sans écoulement volontaire sur les propriétés voisines ou sur la voie publique.

Il faut savoir aussi que tout propriétaire ayant construit cave, garage, sous-sol...a pris forcément un risque envers les eaux de ruissellement. Il sera toujours dépendant d'un fossé bouché, d'une grille encombrée de feuilles ou d'herbes...et qu'il devra se protéger ou prévoir un exutoire permanent pour se prémunir de tout drame.

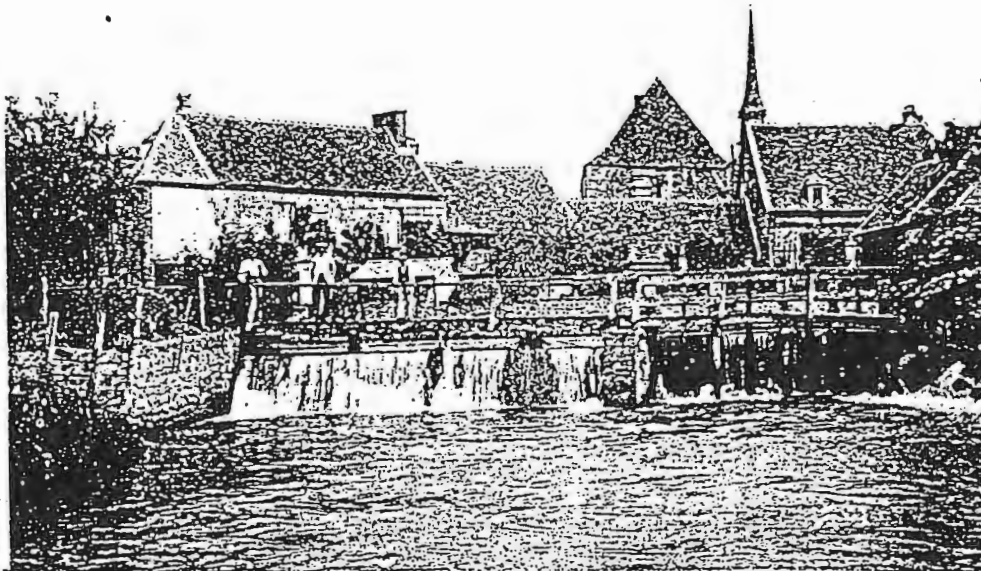
La mairie a décidé d'informer tous les futurs pétitionnaires pour qu'ils en tiennent compte dans leur projet de construction. Les permis de construire pourront même être refusés si ce risque paraît trop important. De même, les nouvelles constructions devront être munies de système d'infiltration en milieu naturel (puits perdu, tranchée drainante...) pour récupérer les eaux des surfaces imperméabilisées et éviter des rejets surchargeant les exutoires existants.

La commune de CHUZELLES qui a adhéré au Syndicat des 4 Vallées, a lancé, dans le cadre du contrat de rivière signé en Mars 95, des études portant en particulier sur les eaux de ruissellement de bassin versant avec des terrains agricoles à fortes pentes. Ces études seront forcément suivies de travaux mais avec une vue d'ensemble et surtout une concertation très large (autres communes, DDAF, Chambre de l'agriculture...). Il est encore trop tôt et surtout trop coûteux pour que la commune envisage de prendre des décisions concrètes.

Il a été toutefois décidé par la Direction Départementale de l'Équipement avec l'accord des propriétaires agricoles riverains d'effectuer des travaux aux Serpaizières Ouest pour éviter des coulées de boue répétitives sur la Route Départementale 123.

Le 25 Septembre 1995 Monsieur le sous-préfet a remis à tous les maires une carte des zones inondables avec classification de la commune de Chuzelles " en risque fort " ainsi qu'un programme de prévention contre les inondations liées au ruissellement pluvial ( taille de 1 à 30km<sup>2</sup> ) urbain et aux crues torrentielles (plus de 30km<sup>2</sup> ) . Cette étude n'est pas précise mais s'inscrit en amont de l'élaboration du Plan d'Exposition aux Risques naturels prévisibles ( P.E.R. ) et engage le maire à appliquer l'article R111-3 du Code de l'Urbanisme . Seules les études détaillées permettront d'appréhender le risque à l'échelle du POS.

Le maire est devenu responsable de toutes les constructions qu'il autoriserait dans une zone à risques. Ces dernières pourront être précisées et complétées par la carte des aléas ( éboulements, glissements de terrain....) dont Chuzelles a déjà fait une demande d'établissement.



## COMPTES ADMINISTRATIFS

### BUDGET COMMUNAL

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

60	DENREES ET FOURNITURES	155 958,01
61	FRAIS DE PERSONNEL	1 108 593,61
62	IMPOTS ET TAXES	12 754,00
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	492 342,97
64	PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	980 486,23
65	ALLOCATIONS - SUBVENTIONS	525 946,00
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	144 382,83
67	FRAIS FINANCIERS	439 178,94
83	PRELEVEMENTS POUR INVESTISSEMENT	523 846,00
	TOTAUX =	<u>4 383 488,59</u>

RECETTES :

70	PRODUITS DE L'EXPLOITATION	412 901,00
71	PRODUITS DOMANIAUX	30 235,66
72	PRODUITS FINANCIERS	101,00
73	RECOUVREMENTS - SUBVENTIONS	165 867,03
74	DOTATIONS RECUES DE L'ETAT (DGF)	1 424 559,00
75	IMPOTS INDIRECTS	63 034,00
76	IMPOTS DIRECTS SAUF CONTRIBUTIONS	25 875,00
77	CONTRIBUTIONS DIRECTES	2 449 228,00
79	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,01
82	PRODUITS ANTERIEURS (Excédent 93)	28 293,00
	TOTAUX =	<u>4 600 093,70</u>
	EXCEDENT CUMULE	216 605,11
	dont Excédent de l'exercice	188 312,11

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

06	DEFICIT D'INVESTISEMENT REPORTE	83 934,00
14	RESTITUTION DE T.L.E.	3 746,00
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	477 008,79
21	ACQUISITIONS BIENS MEUBLES/IMMEUBLES	17 596,28
232	TRAVAUX DE BATIMENTS	129 641,68
233	TRAVAUX VOIES ET RESEAUX	223 870,66
264	SIVOM	113 609,92
	TOTAUX =	<u>1 049 407,33</u>

RECETTES :

1053 SUBVENTIONS	351 289,00
1059 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	147 178,45
115 PRELEVEMENT RECETTES FONCTIONNEMENT	523 846,00
1421 FONDS COMPENSATION TVA	72 530,37
1423 TAXE LOCALE EQUIPEMENT	19 131,44
1431 DOTATION GLOBALE EQUIPEMENT	100 000,00
2525 RECUPERATION TVA ELECTRIFICATION	1 889,17
TOTAUX =	<u>1 215 864,43</u>
EXCEDENT CUMULE	166 457,10
dont Excédent de l'exercice	250 391,10

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

618 CHARGES SOCIALES	104,00
645 AUTRES PRESTATIONS	16 290,00
651 SECOURS	1 774,90
TOTAUX =	<u>18 168,90</u>

RECETTES :

716 CONCESSION DANS LES CIMETIERES	4 366,34
7339 AUTRES RECOUVREMENTS	5 050,00
820 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	28 320,00
TOTAUX =	<u>37 736,34</u>
EXCEDENT CUMULE	19 567,44
Dont Déficit de l'exercice	8 752,56

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES :

618 PARTICIPATIONS POUR STATION	47 885,14
6222 COMMISSION POUR RECOUVREMENT REDEVANCES	1 858,38
6611 INTERETS DES EMPRUNTS	307 320,02
6811 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	78 000,00
TOTAUX =	<u>435 063,54</u>

RECETTES :

704	PARTICIPATION AUX TRAVAUX	59 500,00
7061	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT	117 087,47
748	AUTRES SUBVENTIONS COMMUNALES	295 697,00

TOTAUX = 472 284,47

EXCEDENT DE L'EXERCICE 37 220,93

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

164	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	195 017,02
-----	---------------------------	------------

RECETTES :

131	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	152 018,00
281	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS	78 000,00

TOTAUX = 230 018,00

EXCEDENT DE L'EXERCICE 35 000,98

## BUDGET PRIMITIF 1995

### BUDGET COMMUNAL

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### DEPENSES :

60	DENREES ET FOURNITURES	160 000,00
61	FRAIS DE PERSONNEL	1 320 700,00
62	IMPOTS ET TAXES	11 600,00
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	501 300,00
64	PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	1 017 100,00
65	ALLOCATIONS - SUBVENTIONS	405 360,00
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	248 286,00
67	FRAIS FINANCIERS	371 414,00
83	PRELEVEMENTS POUR INVESTISSEMENT	611 670,00
	TOTAUX	= 4 656 430,00

##### RECETTES :

70	PRODUITS DE L'EXPLOITATION	390 000,00
71	PRODUITS DOMANIAUX	19 800,00
72	PRODUITS FINANCIERS	100,00
73	RECOUVREMENTS - SUBVENTIONS	75 500,00
74	DOTATIONS RECUES DE L'ETAT (DGF)	1 394 086,00
75	IMPOTS INDIRECTS	62 300,00
76	IMPOTS DIRECTS SAUF CONTRIBUTIONS	27 945,00
77	CONTRIBUTIONS DIRECTES	2 470 094,00
82	PRODUITS ANTERIEURS (Excédent 93)	216 605,00
	TOTAUX	= 4 656 430,00

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### DEPENSES :

16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	504 057,00
21	ACQUISITIONS BIENS MEUBLES/IMMEUBLES	552 300,00
232	TRAVAUX DE BATIMENTS	76 500,00
233	TRAVAUX VOIES ET RESEAUX	1 057 438,00
264	SIVOM	219 486,00
	TOTAUX	= 2 409 781,00

RECETTES :

06	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	166 457,00
1053	SUBVENTIONS	47 955,00
1059	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	544 205,00
115	PRELEVEMENT RECETTES FONCTIONNEMENT	611 670,00
1421	FONDS COMPENSATION TVA	277 577,00
1423	TAXE LOCALE EQUIPEMENT	10 000,00
210	ALIENATION DE BIENS	630 000,00
2525	RECUPERATION TVA ELECTRIFICATION	121 917,00

TOTAUX = 2 409 781,00

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

618	CHARGES SOCIALES	216,00
645	AUTRES PRESTATIONS	25 732,00
651	SECOURS	2 000,00

TOTAUX = 27 948,00

RECETTES :

716	CONCESSION DANS LES CIMETIERES	3 330,00
7339	AUTRES RECOUVREMENTS	5 050,00
820	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	19 568,00

TOTAUX = 27 948,00

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES :

618	PARTICIPATIONS POUR STATION	144 417,00
6222	COMMISSION POUR RECOUVREMENT REDEVANCES	2 000,00
6611	INTERETS DES EMPRUNTS	294 917,00
6811	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	78 000,00

TOTAUX = 519 334,00



RECETTES :

002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	37 220,00
704	PARTICIPATION AUX TRAVAUX	100 000,00
7061	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT	225 493,00
748	AUTRES SUBVENTIONS COMMUNALES	156 621,00
	TOTAUX	= 519 334,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

164	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	213 539,00
2318	TRAVAUX	310 000,00
	TOTAUX	= 523 539,00

RECETTES :

001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	35 000,00
131	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	410 539,00
281	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS	78 000,00
	TOTAUX	= 523 539,00

Il est à noter que la participation communale pour l'équilibre du réseau s'élève à 332 360 F (soit 156 621 F en fonctionnement et 175 739 F en investissement).

# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 1994

La brièveté de notre bulletin municipal de juin 1995 n'a pas permis la parution du palmarès 1994.

Il serait dommage de ne pas nommer ici les résultats de notre concours. La remise des prix a eu lieu, traditionnellement, lors de la cérémonie des Voeux du Maire en janvier dernier.

Le premier prix revenait toutes catégories confondues à Monsieur et Madame GARCIA Daniel, lotissement le Plein Sud.

## Maison avec jardin

- 1er PORTALES Max
- 2ème PESTY Bernard
- 3ème HYVERNAT Sylvie
- 4ème CHENAVIER Paul
- 5ème PERRIER-BAVOUX Stéphane
- 6ème SIMON Mireille

## Jardin visible de la voie publique

- 1er GAYVALLET Daniel
- 2ème PRAS Marcel
- 3ème LEYZIN Raymond
- 4ème BRAT Gérard

## Jardin intérieur

- 1er GARCIA Daniel
- 2ème ESCOFIER Raymond
- 3ème REGAL Yves
- 4ème REGAL Joseph
- 5ème TRUCHET André
- 6ème TRAUTMANN Marie-Louise
- 7ème MOURIER Jean

## Balcon ou terrasse sans jardin

- 1er BERTHOLAT Georges
- 2ème MAS Marcel
- 3ème REVEYRAND Paulette
- 4ème VENDEVILLE Robert

## Bordure voie publique

- 1er NORMAND Pascal
- 2ème FOREST Albert
- 3ème CLERC Juliette

## Terrasse sans jardin

- 1er CARRET Michel
- 2ème MEYER Marc

## Ferme fleurie

- 1er PRAS Georges
- 2ème GAYVALLET Jean
- 3ème CARRET Pierre

## Maison secondaire

- 1er LONGIN Roger

## Hors concours

- Médaille d'or : BOUCHER Pierre (avec 19,16 de moyenne)
- 2ème PLANTIER Roger
- 3ème PALIN Henri
- 4ème BELLON Jeanine
- 5ème BRUN Antoine
- 6ème MEUNIER André
- 7ème FAURE Maurice

A noter que le Jury Départemental a cité et récompensé deux de nos participants :

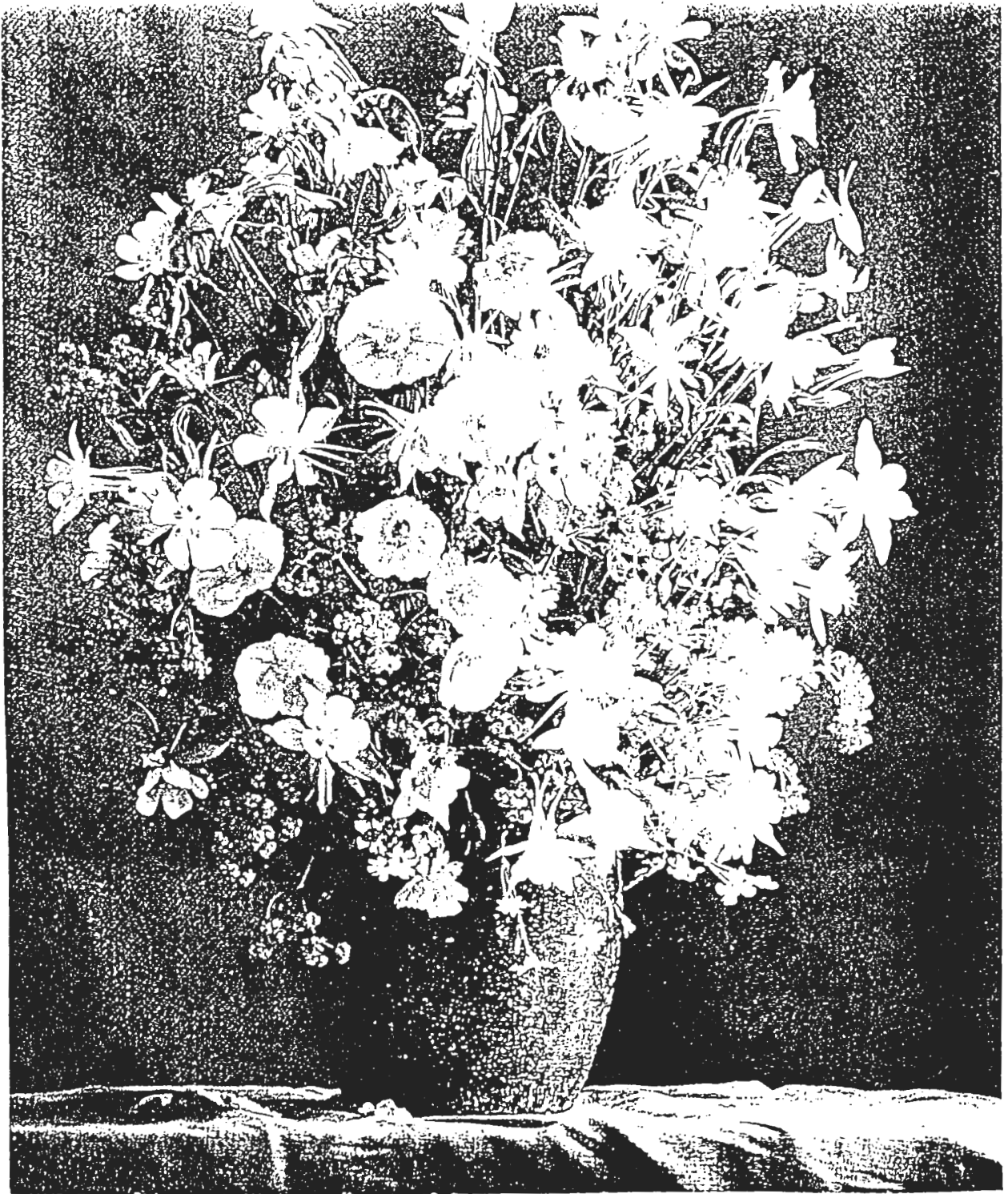
- BOUCHER Pierre
- PALIN Henri

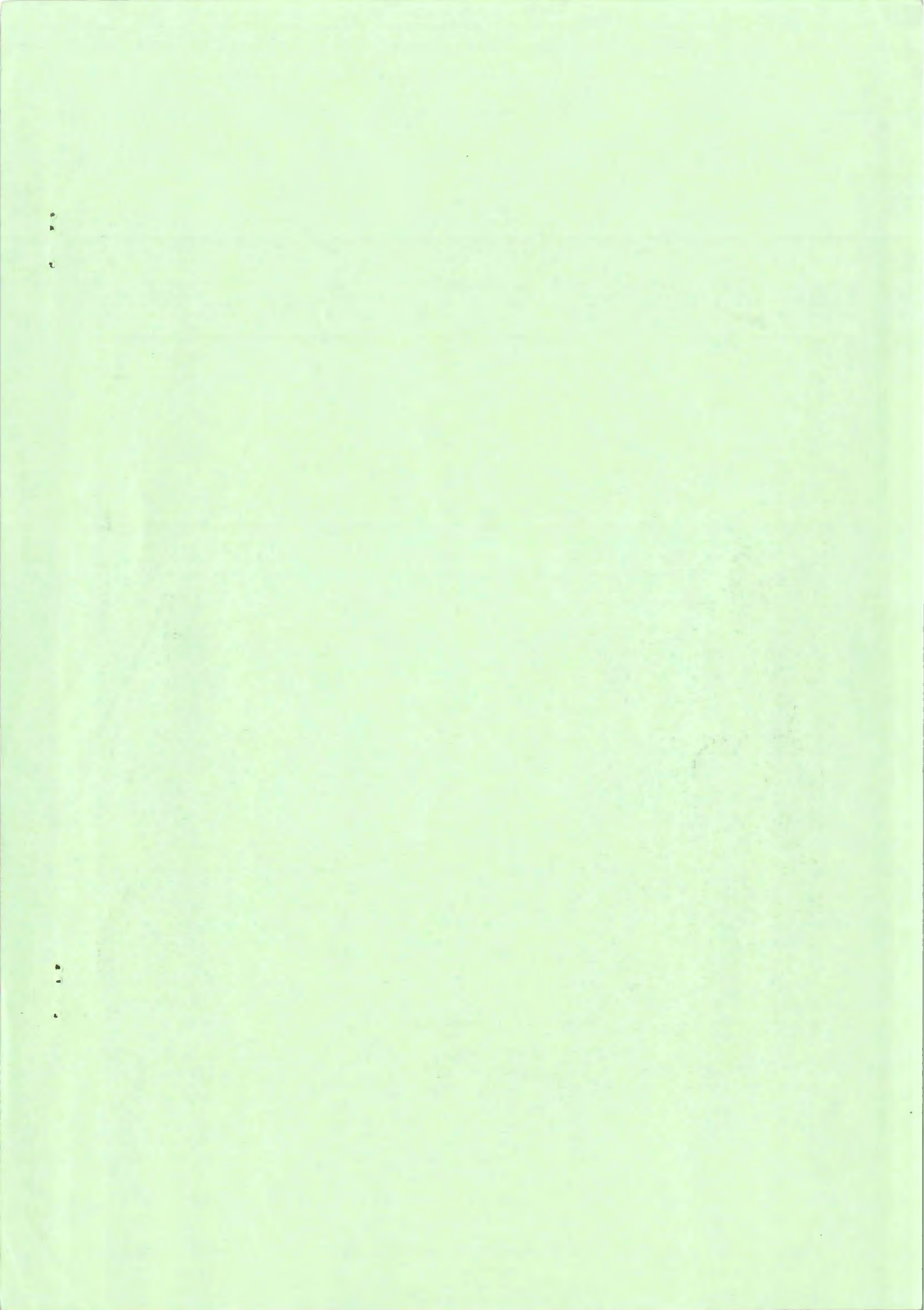
Depuis juin 1995, la commission chargée du fleurissement est composée de :

- Mesdames GARDAIS Michèle et SYLVAIN Anne-Marie
- Mademoiselle CARRET Marie-Thérèse
- Monsieur RATTON Alain

Ces personnes, durant l'été, ont sillonné le village pour juger et noter les candidats.

Les résultats seront dévoilés en janvier 1996 lors de la remise des prix.





Le dessin de couverture est un croquis non retenu proposé en 1924 par Félix Bernard pour le Monument aux Morts de Chuzelles. L'original sera un des documents montrés lors d'une exposition d'images diverses tirées des archives communales. Cette exposition sera organisée en 1996 dans le cadre du 1150<sup>e</sup> anniversaire de la commune.

Bulletin tiré à 650 exemplaires  
et distribué dans chaque Foyer  
de CHUZELLES

N° 36 DEPOT LEGAL - OCTOBRE 1995 -